

PORTÉ
PAR LE
SOUFFLE

2022
2024

TERRES DE BASKET

MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE SPORTIVE
EN FAVEUR DU BASKET-BALL :
OUTILS ET RECOMMANDATIONS

 **ANDES**
Le Réseau Sport des Collectivités Locales


FFBB

PORTÉ
PAR LE
SOUFFLE

SOMMAIRE

I.CONTEXTE P.8

1. LE ROLE ET LES MISSIONS DE L'ÉLU LOCAL P.8

2. L'ORGANISATION FÉDÉRALE, P.19
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT
ET RÔLE DES STRUCTURES

II. LES PRATIQUES FÉDÉRALES P.30

1. L'OFFRE DE PRATIQUE P.30

2. LES AXES DE DÉVELOPPEMENT P.35
DE LA FÉDÉRATION

III. ÉQUIPEMENTS P.46

1. LES DIFFÉRENTES OFFRES D'ÉQUIPEMENTS P.46
SPORTIFS DE LA FÉDÉRATION

2. LE PLAN INFRA 2024 ET P.58
L'ACCOMPAGNEMENT FÉDÉRAL

IV.ANIMATION DES ESPACES P.63 DE PRATIQUES & VIE DU CLUB

1.L'ANIMATION DES INFRASTRUCTURES P.62
SPORTIVES

2. LA STRUCTURATION DES CLUBS P.65

ÉDITORIAL

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 représentent un formidable enjeu d'attractivité, de rayonnement et de développement pour la France. Le Mouvement Sportif, les Fédérations et leurs structures déconcentrées, les clubs qui animent le territoire au quotidien, ou bien encore l'ensemble des collectivités territoriales, sont pleinement mobilisés pour faire de ces Jeux une réussite.

Il s'agit, pour nous tous, d'une véritable opportunité pour le développement de la pratique sportive au sens large. Pour la Fédération Française de Basketball, plus particulièrement, les Jeux sont une vitrine idéale pour promouvoir ses deux disciplines olympiques (5x5 et 3x3) au sein des territoires.

C'est dans ce cadre que la Fédération a lancé un plan stratégique global intitulé « FFBB2024 » qui contribue à l'accompagnement et à l'évolution des 4 000 clubs affiliés, axé sur un nouvel accueil des pratiquant(e)s et des licencié(e)s autour de nouvelles pratiques. Les clubs ont un rôle important à jouer aux côtés des collectivités locales, constituant ainsi un binôme de collaboration indispensable pour mettre en œuvre une politique sportive autour du développement du Basketball.

En effet, détenant plus de 80 % des équipements sportifs, l'appui et le soutien des collectivités sont essentiels pour le développement de cette discipline.

Il était donc tout naturel pour la FFBB et l'ANDES de renforcer leurs liens et c'est dans cette dynamique qu'une première convention de partenariat a été signée en 2019.

Dans la continuité de cet engagement partenarial, nos deux structures ont décidé d'aller encore plus loin en proposant un véritable outil de collaboration dont l'objectif premier réside dans l'apport d'informations sur la construction d'une relation étroite « collectivités – structures fédérales ».

S'adressant à la fois aux collectivités et aux structures déconcentrées de la Fédération, il se veut très pédagogique en vous proposant une série d'outils et de recommandations visant à faciliter le développement d'une politique en faveur du Basketball sur vos territoires. Vous y trouverez donc des éléments tant sur le portage de projet d'équipements adaptés aux besoins identifiés, que sur les leviers d'animation de vos clubs pour une mise en œuvre opérationnelle des actions. Permettant à chacun de trouver les réponses nécessaires à ses enjeux locaux, le guide est illustré de témoignages d'élus locaux et fédéraux valorisant les actions locales et partageant les bonnes pratiques.

Nous vous souhaitons une excellente lecture !



● **PATRICK APPERE**
Président de l'ANDES,
Maire adjoint aux sports
de Brest (29)



● **JEAN-PIERRE SIUTAT**
Président de la FFBB



L'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES), est le réseau sport des collectivités locales unique en France qui **représente 8 000 communes et intercommunalités en métropole et Outre-Mer.**

UNE ASSOCIATION POUR ROMPRE L'ISOLEMENT DE L'ÉLU

L'ANDES c'est deux missions fondatrices :

- Défendre les intérêts des collectivités locales dans le domaine du sport par une représentation active des adhérents au sein des instances décisionnaires au niveau national mais aussi local avec l'aide de ses 86 référents départementaux qui quadrillent l'ensemble du territoire.
- Soutenir et accompagner au quotidien les élus locaux en charge des sports dans la mise en place de leur politique sportive, par les échanges et les partages sur les expériences de terrain en matière de sport.

L'ANDES TIEN SA FORCE DANS SON EXPERTISE ET SON RÉSEAU

Créée il y a 25 ans, l'ANDES possède une solide expertise en politiques sportives territoriales, désormais reconnue par l'ensemble des acteurs du sport français, que ce soit auprès du Mouvement sportif et des Fédérations, de l'Etat et des acteurs économiques et sociaux.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES JOUENT UN RÔLE PRÉPONDERANT DANS LA POLITIQUE SPORTIVE FRANÇAISE.

Avec la propriété de plus de **80% des installations sportives** et plus de **12 milliards € de dépenses publiques par an**, elles représentent également des "animateurs clés" dans le développement de la pratique sportive et de ses mutations au sein des territoires.

Premiers partenaires publics des associations sportives et clubs sportifs locaux, les collectivités locales s'inscrivent dans une logique de soutien et d'accompagnement, à la fois sur le plan matériel, financier et humain.

C'est à ce titre que l'ANDES a choisi de développer ses relations avec les Fédérations, à l'image de la FFBB pour travailler ensemble à la coopération et au renforcement des liens entre les collectivités et les clubs de basket-ball .



8000

villes et intercommunalités en réseau, en métropole et en Outre-mer



86

référents départementaux

La FFBB



La Fédération Française de Basketball (FFBB) et son réseau de **plus de 3 800 clubs**, propose, développe et organise la pratique du basket-ball sous toutes ses formes. Le Basket-ball compte plus de **2,5 millions de pratiquants** dont plus de **700.000 licenciés** qui prennent chaque année une licence auprès de la FFBB. Elle déploie sa politique sportive vers les clubs et les pratiquants, en collaboration avec ses structures déconcentrées, **21 ligues régionales et 101 comités départementaux ou territoriaux**, en métropole et dans l'ensemble des territoires ultra-marins.



La FFBB c'est aussi

21 ligues

101 comités

départementaux ou territoriaux

DÉLÉGATION DE L'ETAT POUR L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU BASKET-BALL

Agréée par le Ministère chargé des sports et reconnue d'utilité publique, la FFBB reçoit délégation de l'Etat pour l'organisation et le développement du Basket-ball. La stratégie fédérale repose sur la performance des équipes de France (5x5 et 3x3) et sur l'accès de toutes et tous à la pratique du Basket-ball. Pour cela, elle attache une attention particulière à la diversité des formes de pratiques, des territoires et naturellement, ces orientations fondent le partenariat particulier avec l'ANDES et les réseaux de collectivités.

LES ENJEUX SOCIÉTAUX AU CŒUR DE SON PROJET FÉDÉRAL 2024

Les enjeux sociétaux sont aussi au cœur de son projet fédéral 2024. Reposant au départ sur la prise en compte des enjeux de développement durable, cette orientation s'est traduite par la mise en place d'un programme «FFBB Citoyen» et repris sur cette olympiade dans un Plan FFBB 2024 «Société et Mixité» axés sur l'ensemble des sujets sociétaux.



STRATÉGIE ÉVÉNEMENTIELLE IMPORTANTE ET DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES PRATIQUES

La FFBB assoit son plan FFBB 2024 sur une stratégie événementielle importante et le développement des nouvelles pratiques : le Basket 3x3 notamment (sport émergeant issu du Basket de rue mais pouvant s'implanter sur tout type de territoire et nouveau sport olympique).

LE SOUTIEN À TOUS LES TERRITOIRES

Le soutien de la FFBB couvre l'ensemble des territoires afin de maintenir un service de proximité au plus grand nombre. La FFBB place enfin l'accompagnement des territoires ultra-marins au cœur de sa politique ; une commission dédiée, des aides spécifiques et une politique d'accompagnement avec chaque fois que cela est possible une politique événementielle pour mettre en avant les sportives et sportifs issus de ses clubs.



DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FÉMININE

Le Basket étant le **1er sport collectif féminin**, la FFBB porte un effort important sur le développement de la pratique féminine et l'augmentation du nombre de femmes dans les instances dirigeantes.



Depuis plusieurs années, la **FFBB** et l'**ANDES** collaborent régulièrement à travers leurs services respectifs sur une grande diversité de sujets dans l'intérêt général du Basket-ball Français et des Collectivités Locales qu'elles représentent.

C'est en considération de cette collaboration constante dans la durée que les parties ont souhaité travailler sur un projet commun avec la réalisation d'un guide à destination des élus locaux et des structures déconcentrées de la Fédération. L'objectif est de permettre à la fois une meilleure connaissance des objectifs et des enjeux portés par la FFBB et du fonctionnement d'une collectivité locale, ses missions, ses contraintes à la fois budgétaires, organisationnelles voire politiques.



PAROLE D'ÉLU



PIERRE DEPETRIS

*Vice-Président Délégué aux clubs et aux Territoires,
Président du Comité du Rhône de BasketBall*

« L'élaboration de ce guide, avec la coopération étroite des deux entités, l'ANDES et la FFBB, sera un outil d'accompagnement utile de notre réseau (plus de 3800 clubs) et que nos structures déconcentrées (ligues régionales et comités départementaux) pourront utiliser. En effet nos dirigeants sont demandeurs de conseils, de renseignements, de clés pour se développer sur leur territoire avec les collectivités. Le guide commun facilitera les échanges au profit d'une offre de pratique sportive renforcée localement.

La délégation «Clubs et Territoires» est attentive à l'accompagnement de la déclinaison du projet fédéral, à la prise en compte des diversités ou spécificités de chacun des territoires, à travers les travaux des commissions dédiées aux «Territoires» et à l'«Outre-mer et à la Corse». Les échanges avec l'ANDES, qui ont favorisé la réalisation de ce guide, permettent aussi de disposer d'une expertise accrue sur chaque territoire.

Les travaux menés dans ces deux commissions nous permettent d'adapter ou d'expérimenter certains dispositifs fédéraux afin de répondre à des problématiques de territoires : basket en territoire rural, adaptation de dispositif pour les territoires d'outre-mer, prise en charge des réformes de gouvernance, ...

Cela est d'autant plus important aujourd'hui pour soutenir le déploiement des équipements de proximité et les animer durablement.

Tout outil ou démarche pour faciliter le ruissellement du projet fédéral, l'évolution des clubs vers le club 3.0 est positif ; ce guide est assurément un outil opérationnel à destination de nos territoires. »

1. LE RÔLE ET LES MISSIONS DE L'ÉLU LOCAL

L'élu local s'impose comme le garant de l'égal accès à la pratique pour tous les citoyens quel que soit leur lieu de résidence, leur difficulté sociale ou économique, leur handicap. Il est également le garant de l'hygiène et de la sécurité des installations publiques présentes sur son territoire. A noter que sa responsabilité juridique peut être engagée dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

Son rôle, est de répondre à l'intérêt général et de garantir un service public du sport à tous.

Pour y parvenir, l'élu doit s'attacher à **impulser, orienter, décider et mettre en œuvre** un projet sportif local qui permette d'atteindre cet objectif.

Cependant, ses missions peuvent s'avérer complexe de par leur technicité et les différents enjeux qui en découlent (politiques, financiers...). Il est alors nécessaire de bien clarifier les compétences de chaque échelon territorial "comprendre qui fait quoi ?", de bien identifier les enjeux et les acteurs du territoire pour proposer une ou des actions cohérentes avec les réalités du territoire et les capacités d'engagement de la collectivité.

ÉLU LOCAL

**GARANTIR DE L'HYGIÈNE ET DE LA
SÉCURITÉ DES INSTALLATIONS
PUBLIQUES**

**GARANTIR UN SERVICE PUBLIC DU
SPORT À TOUS**

**BIEN IDENTIFIER LES ENJEUX ET
LES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR
PROPOSER UNE OU DES ACTIONS
COHÉRENTES**

FAVORISER LA PRATIQUE POUR TOUS

**DÉCIDER ET METTRE EN ŒUVRE UN
PROJET SPORTIF LOCAL**



PAROLE D'ÉLU



FRÉDÉRIC LECLERC

*Maire adjoint chargé des Sports de la ville de Montlouis-Sur-Loire (37),
Trésorier adjoint de l'ANDES et référent FFBB pour l'ANDES*

« L'élu en charge du sport est au carrefour de la politique locale menée par l'équipe municipale et les besoins du tissu sportif local, il se doit de créer, d'animer et d'entretenir du lien entre de nombreux secteurs d'activités : aménagement du territoire, éducation, santé, culture, monde économique, tourisme ...

Par ailleurs, de par son caractère intergénérationnel et rassembleur, l'activité physique et sportive doit faire l'objet d'une attention toute particulière dans les politiques publiques.

Si le tissu associatif local et l'implication des bénévoles participent largement à l'animation et à la pluralité de l'offre sportive sur le territoire, son développement passe également par une adaptation quotidienne face aux évolutions des pratiques.

Ainsi, en tant que véritable généraliste du sport, avoir une vision croisée de son environnement territorial et au-delà, être aussi à l'écoute des enjeux et des spécificités locales est nécessaire pour apporter des réponses adaptées aux attentes et aux besoins de l'ensemble des administrés. »

1.1 L'ÉCO-SYSTÈME DU SPORT FRANÇAIS : ORGANISATION ET COMPÉTENCES DES ACTEURS

L'organisation du sport en France se fonde sur plusieurs niveaux d'intervention. Si l'Etat garde une mission régalienne en matière d'accompagnement et de soutien à l'action des collectivités via l'Agence nationale du Sport (ANS) et ses services déconcentrés - DRAJES et SDJES¹, la compétence est dite "partagée" entre les différents échelons de collectivités territoriales.

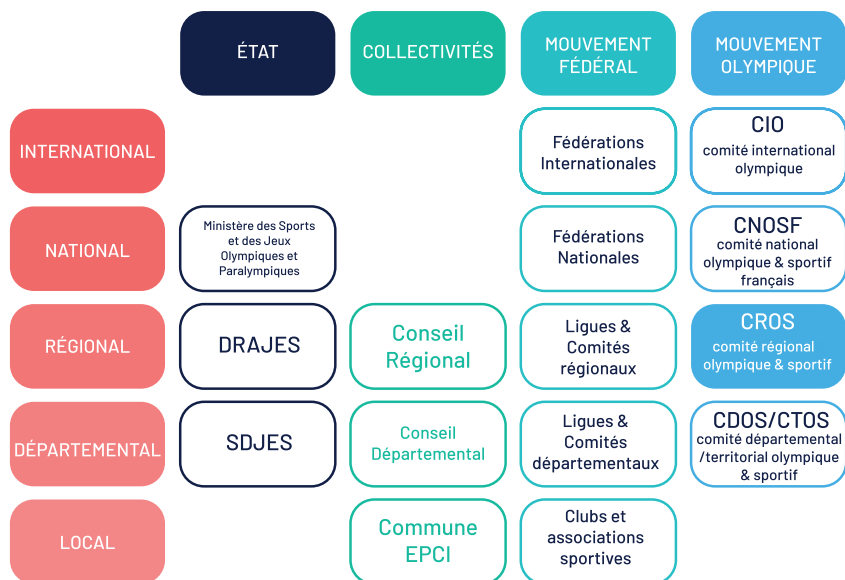
En effet, le sport n'a jamais fait l'objet d'un transfert de compétences ni de spécialisation dans les différentes lois de décentralisation, chaque échelon peut donc intervenir librement. L'article L1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise que les compétences en matière de sport sont partagées entre les communes, les Départements, les Régions et les collectivités à statut particulier.

En conséquence, l'investissement alloué à son développement résulte essentiellement d'une volonté politique forte avec l'objectif de garantir un « service public du sport » aux administrés.

De la relation avec les clubs et les associations à la gestion d'équipements sportifs en passant par le déploiement d'actions de promotion de la pratique, l'intervention des collectivités territoriales dans le champ du sport est large, variée et en constante évolution.



ORGANISATION DES ACTEURS DU SPORT : ETAT, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET MOUVEMENT SPORTIF



[1] DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports



INTERVENTION DE L'ÉTAT ET ORGANISATION



DÉFINITION D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES SELON 4 DOMAINES D'ACTIONS :

- > Le développement du sport pour tous
- > L'organisation du sport de haut niveau
- > La prévention par le sport, la protection des sportifs et la lutte contre les dérives
- > La promotion des métiers du sport et le développement de l'emploi sportif

**FIXE UNE CONVENTION PLURIANNUELLE
D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'AGENCE
NATIONALE DU SPORT**



• DÉFINITION D'UN OBJECTIF COMMUN CONCERTÉ AVEC LES 4 COLLÈGUES LA COMPOSANT :

État, Mouvement Sportif, Collectivités Territoriales et Acteurs Economiques et Sociaux

• CONCEPTION ET DÉPLOIEMENT DE PROGRAMMES D'ACTIONS 2 volets : Haute Performance et Développement de la Pratique

• DÉCLINAISON ET MISE EN OEUVRE TERRITORIALE DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE DU SPORT :

- Conférences Régionales du Sport : elles définissent un Projet Sportif Territorial (PST) et un programme d'action au regard des orientations définies dans la convention entre l'État et l'Agence
- Conférences des Financeurs : émettent un avis sur les projets en accord avec les orientations du PST et formulation de contrats pluriannuels d'orientation et de financement.



RÉPARTITION DES COMPÉTENCES PAR STRATES DE COLLECTIVITÉS



COMMUNE / EPCI

- Construction et gestion des équipements sportifs de proximité
- Soutien aux clubs et associations (subventions, mise à disposition de personnels, d'équipement...)
- Organisation et soutien aux manifestations sportives
- Possibilité de créer un Office Municipal des Sports (OMS)
- Possibilité de mettre à disposition les équipements sportifs auprès des collèges et lycées (gratuitement ou au moyen d'un prix fixé par convention)



DÉPARTEMENT

- Construction et gestion des installations sportives rattachées aux collèges
- Soutien aux clubs et associations d'envergure départementale et de haut-niveau
- Participation financière versée aux communes mettant à disposition des équipements sportifs communaux pour les collégiens (convention)
- Développement des sports de nature : Gestion et création des Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) et Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)



RÉGION

- Construction et gestion des installations sportives rattachées aux lycées
- Participation financière versée aux communes mettant à disposition des équipements sportifs communaux pour les lycées (convention)
- Soutien aux associations d'envergure régionale et clubs et athlètes de haut-niveau
- Actions de formations professionnelles et de dispositifs d'aide à l'emploi associatif
- Création et gestion des centres médico-sportifs
- Investissement, fonctionnement et entretien des bâtiments des CREPS (compétence obligatoire)
- Organisation et soutien aux manifestations sportives

(Liste non exhaustive)



Au-delà, le Mouvement sportif (CNOSF, CPSF, Fédérations, structures déconcentrées et clubs), est compétent pour l'organisation des compétitions et l'encadrement de la pratique en club. En local, les clubs et les associations jouent un rôle majeur dans le déploiement de l'offre sportive et de son animation.

Les évolutions sociétales supposent une adaptabilité constante de la part des acteurs du sport et principalement des collectivités locales, au cœur de l'écosystème du sport français, afin de pouvoir faire correspondre l'offre d'activités sportives aux besoins des pratiquants mais également aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

1.2 ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET DES PRATIQUANTS

Cette vision en triptyque est abordée dans la récente Etude nationale sur les attentes et besoins des acteurs du sport² pilotée par le CDES (Centre d'études et d'économies du sport), qui questionne le modèle actuel pour en tirer des perspectives d'évolutions.

Sur la question sociale, sont mises en évidence plusieurs tendances :

UNE OFFRE SPORTIVE EN RECOMPOSITION

Selon le baromètre national des pratiques sportives de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP)³, c'est désormais une vision hédoniste qui prédomine : la santé, la détente et le plaisir sont principalement évoqués comme sources de motivation.

Par ailleurs, la pratique autonome s'est largement accentuée depuis plusieurs années, tendance mise en exergue au cours de la crise sanitaire avec des lieux de pratique fermés et des clubs à l'arrêt.

En témoigne le recensement des licences sportives sur l'année 2024 avec une baisse par rapport à 2020 pour toutes les catégories de fédérations :

- **12,7%** dans les fédérations unisport olympiques,
- **7,9%** pour celles non-olympiques
- **21,1%** dans les fédérations multisports

Ainsi, les pratiquants ont intégré à leurs habitudes une activité auto-organisée « quand ils veulent, où ils veulent et avec qui ils veulent » !

Enfin, malgré de récents rapprochements entre les acteurs du sport en France (Collectivités Territoriales - Mouvement sportif - Acteurs économiques), il est nécessaire de rester attentif aux évolutions de la demande sportive, dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

[2] <https://www.andes.fr/wp-content/uploads/2022/05/SYNTHS1.pdf>

[3] https://injep.fr/wp-content/uploads/2021/02/rapport-2021-03-Barometre_sport2020.pdf



ACTIONS ANDES DURANT LA CRISE SANITAIRE

La pandémie de Covid 19 a mis en exergue les relations partenariales et privilégiées qu'entretiennent les collectivités locales avec leurs clubs. La collectivité est souvent le premier interlocuteur de proximité du club.

Depuis le début de la crise, les collectivités ont répondu présentes pour aider les clubs locaux en difficulté, cela s'est traduit par le maintien des niveaux de subventions dans la grande majorité des situations, l'instauration d'un dialogue régulier pour "motiver et soutenir les bénévoles", l'accompagnement dans les démarches administratives mises en place dans le cadre du plan de relance ou bien encore pour beaucoup le report, voire la suppression des redevances.

C'est la raison pour laquelle, l'ANDES avait mis en place de nombreux webinaires visant à apporter une information régulière sur l'évolution des protocoles et des aides disponibles pour les clubs mises en place par l'Etat et certaines fédérations, dont la Fédération Française de Basketball, afin d'atténuer les impacts de la crise.



ACTIONS FFBB DURANT LA CRISE SANITAIRE

Lors de la pandémie du Covid-19 qui a frappé le Basket Français en 2020, la Fédération Française de Basketball a mis en place un dispositif, sans précédent, afin de soutenir les structures dans le maintien et la reprise d'activités liées au basket dès la sortie de confinement.

La force du réseau (fédération, ligues et comités) a permis de dégager un fonds de plus de 12 millions d'euros en faveur des clubs (7 millions des Ligues/Comités et 5 millions de la FFBB) durant cette période pour faire face à la crise.

De manière très ciblée pour soutenir les actions des clubs et des comités de retour à la pratique, la FFBB a mis en place une action appelée « Retour Au Jeu ».

Dotée d'un budget de 2 M€, celle-ci a pris plusieurs formes :

- Un appel à projets à destination des structures territoriales de la FFBB (clubs, comités) afin d'encourager l'organisation d'événements/initiatives locales (tournois, matchs d'exhibition, plateaux, fêtes...organisés dans le respect des règles sanitaires en vigueur) et d'obtenir une aide financière pour les mettre en place.

La Fédération souhaitait ainsi permettre au plus grand nombre de venir partager de nombreux moments sportifs et festifs autour du Basket-ball et aux couleurs de l'opération « Retour Au Jeu ».

- Un don d'un terrain mobile de Basket 3x3 par Ligue régionale (dont les Ligues ultramarines).

- Une opération "40.000 nouveaux dirigeants" a été instaurée lors de la saison 2021/2022 et reconduite en 2022/2023.

La FFBB propose ainsi une réponse aux remontées de terrain sur la perte de bénévoles. Celle-ci représente 10 licences gratuites par club pour les dirigeants.

Ces opérations ont réduit les effets de la crise sanitaire sur les clubs de Basket-ball. La perte de 150.000 licences sur la saison 2020/2021 liée à la crise COVID a été intégralement compensée sur la saison suivante avec 678.482 licences enregistrées, soit à 32.000 licences le plus haut niveau de licences atteint (2028/2019).

A ce titre, dans le cadre de leur partenariat, l'ANDES & la FFBB ont réalisé des actions communes à destination des collectivités et de leurs clubs de Basket-ball, pour faciliter le déploiement des protocoles, des dispositifs d'accompagnement mais également accompagner la reprise des activités.

CONQUÉRIR DE NOUVEAUX PUBLICS

Les évolutions de la pratique sportive (forme de pratique, publics, territoires, ...) imposent une évolution ou transformation du réseau fédéral. Pour ce faire, la formation de l'encadrement apparait être un enjeu majeur afin de fournir les éléments de direction aux bénévoles, les capacités d'encadrement de nouvelles pratiques ou publics pour les éducateurs mais aussi la possibilité d'intervenir dans des lieux de pratique différents ou bien dans des structures privées.

Ce faisant, c'est aussi se donner la capacité à répondre à des appels à projets localement au bénéfice du développement de la pratique sportive dans un territoire précis ou en direction d'un public ciblé.

UN ENGAGEMENT BÉNÉVOLE EN MUTATION

En lien avec les deux points précédents, les formes d'engagement ont changé mettant en difficulté la structuration du sport associatif qui repose en grande partie sur l'implication des bénévoles. Il apparaît nécessaire de réévaluer leur statut pour en augmenter l'attractivité, notamment auprès des jeunes, et engager une réflexion quant à l'évolution de la structuration associative du sport en France.

De ce fait, s'il faut continuer de soutenir la structuration « traditionnelle » de la pratique, au sein des clubs affiliés aux fédérations et pour la plupart dans une logique de compétition, l'élu local en charge des sports doit, dans sa mission de service public, œuvrer en faveur du développement des activités physiques et sportives dans leur ensemble.

Sans les opposer, 3 catégories de pratiquants peuvent être considérées :



COMPÉTITEURS

- Pratique régulière, plus d'1 fois / semaine
- Objectif de la performance : compétition
- Environ 6 millions de personnes, soit 11% des pratiquants



OCCASIONNELS

- Pratique irrégulière, moins d'1 fois / semaine
- Objectif de loisir
- Environ 19 millions de personnes, soit 35% des pratiquants



AMATEURS

- Pratique régulière ou non
- Objectif de loisir sans compétition
- Environ 29 millions de personnes, soit 54% des pratiquants

En ce sens, si la pratique licenciée est encadrée par le Mouvement Sportif, la collectivité occupe une place centrale, de par les relations étroites qu'elle peut tisser avec les acteurs locaux : clubs et associations d'une part, mais également ligues et comités d'autre part.

Cette collaboration doit tout particulièrement se déployer au regard des stratégies de développement fédérales axées sur les "nouvelles pratiques", à l'image du basket 3x3 ou des pratiques non compétitives appelées "Vivre Ensemble".

1.3 CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE SPORTIVE, L'ESSENTIEL

Dès le début du mandat, l'une des priorités est de poser les fondations de la politique sportive locale. En effet, il est indispensable pour un élu en exercice, de définir "sa vision" du développement de l'offre sportive sur son territoire et les objectifs à atteindre pour y parvenir.



SCHEMA DES DIFFERENTES ETAPES A SUIVRE :

DIAGNOSTIQUER l'offre de pratique et le parc d'équipements existants.

IDENTIFIER LES ACTEURS associations, clubs, OMS, écoles... mais également les moyens humains mobilisables au sein de son service des sports ou de son service technique (si existant).

DÉFINIR les enjeux en s'appuyant sur les documents existants (projets sportifs fédéral et local)

DÉCLINER un programme d'actions opérationnel

ÉVALUER la politique sportive en définissant des indicateurs adaptés aux réalités locales

Une politique sportive ne se construit pas "seul", mais avec l'appui d'un panel d'acteurs représentatif du monde sportif local et des administrés. En effet, engager une concertation et sensibiliser tous les acteurs locaux permet :

- **D'identifier** les besoins et de mieux comprendre les enjeux derrière chaque demande formulée
- **De favoriser** le dialogue entre l'équipe municipale et les acteurs / utilisateurs et in fine la transparence de l'action politique,
- **De donner du sens** aux actions engagées, facilitant ainsi l'acceptation et l'appropriation des projets,
- **D'éviter ou du moins de réduire** les conflits d'usage par exemple sur les équipements entre les différents utilisateurs.

Les acteurs potentiels, existants sur un territoire, à solliciter :

LES CLUBS ET ASSOCIATIONS	LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX (Ex : partenaires FFBB pouvant accompagner la collectivité (CE, GRDF, MAIF, etc.))	LES SERVICES DE JEUNESSE
LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES & UNIVERSITAIRES	L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DU HANDICAP
LES PRATIQUANTS LIBRES (Ex : joueurs et joueuses autonomes sur les playgrounds)	LES SERVICES MÉDICO-SOCIAUX (Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Etablissement ou Service Médicaux Sociaux (ESMS)...	LES MAISONS SPORT SANTÉ

Il est nécessaire de penser la politique sportive comme transversale avec les autres politiques publiques et les services de la collectivité. De par son caractère partagé, ses valeurs, ses impacts et ses bienfaits, le sport est au carrefour de plusieurs politiques publiques telles que l'Éducation, la Santé, l'Aménagement du territoire / urbanisme (planification d'équipements, aménagement de l'espace public...), le Tourisme / Attractivité du territoire (événements).

Un lien étroit avec les différents services de la collectivité renforcera la cohérence des politiques déployées et permettra une planification globale des projets. Dès la construction de la politique sportive, il s'avère être intéressant de s'appuyer sur les outils existants, plan local d'urbanisme, agenda 21...

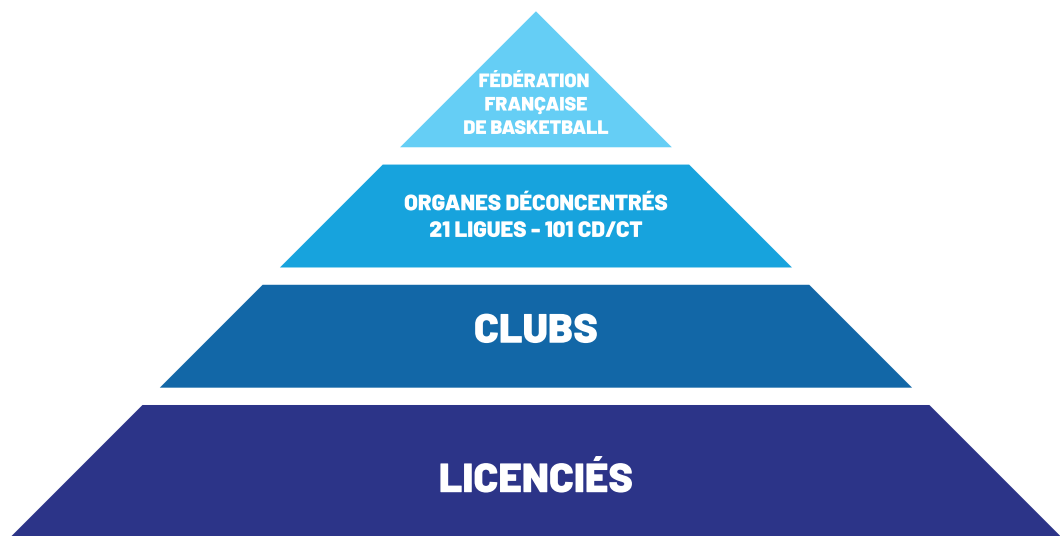
[4] <https://injep.fr/donnee/recensement-des-licences-et-clubs-sportifs-2021/#tab01>

2. L' ORGANISATION FÉDÉRALE, STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET RÔLE DES STRUCTURES

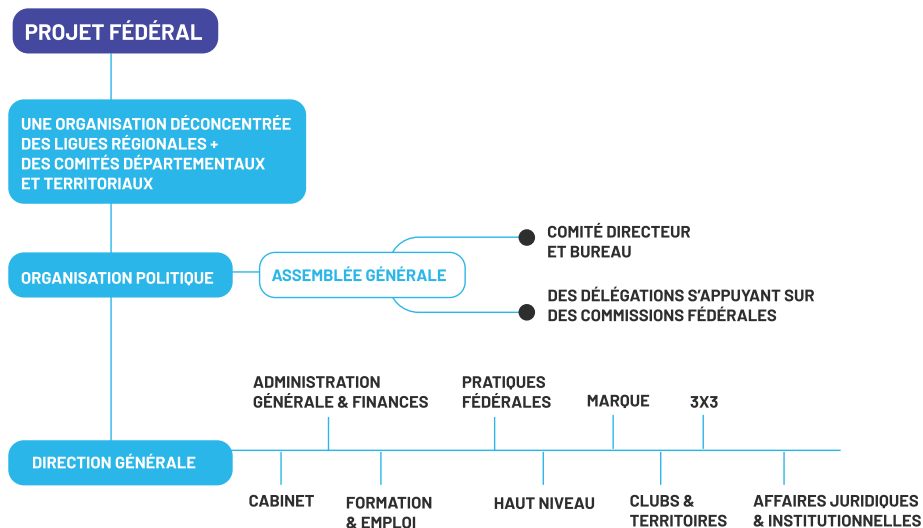
2.1 ORGANISATION FÉDÉRALE

Le Basket-ball est le premier sport en salle et le 2ème sport collectif en France (1er sport collectif féminin). Il n'y a pas d'âge pour s'initier et certains clubs accueillent les enfants dès 3 ans pour pratiquer le Micro Basket puis le MiniBasket.

Les femmes représentent 34% des licenciés contre 66% pour les hommes. Ils peuvent s'entraîner et jouer ensemble en mixité jusqu'à 11 ans.



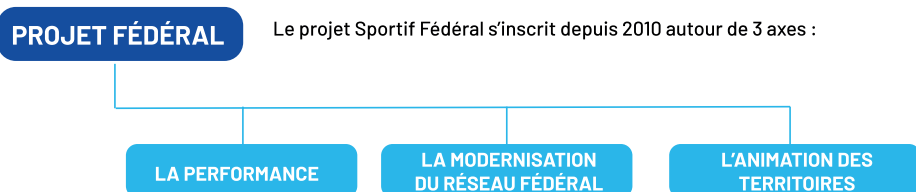
L'organisation de la Fédération est représentée ci-après :



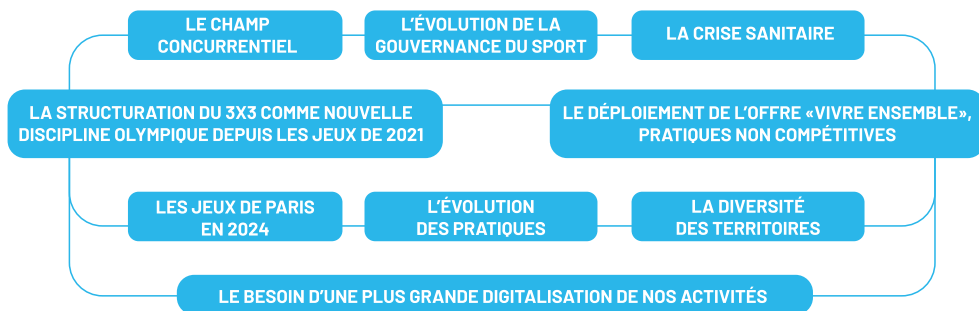
La FFBB a délégué à la Ligue Nationale de Basketball (LNB), dans le cadre d'une convention, l'organisation des championnats professionnels masculins (2 divisions). Par ailleurs, la FFBB a créé en 1998 la Ligue Féminine de BasketBall (LFB) afin de soutenir et d'assurer le développement du basket-ball féminin professionnel et de haut niveau.

2.2 LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL 2021 – 2024

La mise en place du **Projet Sportif Fédéral (PSF) de "FFBB2024"** est un des enjeux majeurs de la FFBB en matière de développement de la pratique du Basket-ball. Il consiste à mettre la fédération au cœur de son projet de développement en lui donnant la possibilité de décliner au plan territorial sa stratégie fédérale.



A chaque olympiade, le projet est interrogé au regard de l'évolution du basket-ball, du contexte national et international. Pour cette olympiade 2024, le projet validé par le comité directeur de décembre 2021 prend bien évidemment en compte :



Ce projet, formalisé dans un document diffusé largement (ligues régionales, comités départementaux, partenaires institutionnels et privés) détaille les plans d'action de chacune des délégations de la FFBB.

Consciente également des mutations parfois importantes auxquels le sport doit répondre, dans un délai court, la fédération a pour la première fois inclus dans son Projet Sportif Fédéral "FFBB 2024" plusieurs plans qui permettent de se préparer à «l'après Jeux» :

- Club 3.0 & pratiques fédérales (5x5, 3x3 et VxE)
- Plan Formation & Emploi 2024 ;
- Plan INFRA 2024 ;
- Plan Innovation 2024 ;
- Plan Officiels 2024 ;
- Plan Qualité 2024 ;
- Plan Société & Mixités 2024 ;
- Plan Territoires 2024.





FOCUS SUR LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DU SPORT (CRDS)

Instituées par la loi du 1er août 2019 qui porte création de l'Agence nationale du Sport (ANS), elles représentent les **instances de dialogues, de concertation et de décision** des acteurs du sport au sein des territoires.

La Conférence Régionale du Sport (CRdS) va construire une stratégie de développement du sport à l'échelle de la région au travers d'un **Projet Sportif Territorial (PST)** pour une durée de 5 ans.

Il sera rédigé par l'ensemble de ses membres sur la base d'un diagnostic territorial qui, au travers d'un état des lieux global, permettra d'identifier les points forts en matière de sport sur un territoire, ainsi que d'éventuelles carences en terme de politique sportive.

La mise en place des **Projets Sportifs Fédéraux (PSF)** est un des enjeux majeurs de l'Agence nationale du Sport (ANS) en matière de développement des pratiques. Il s'agit des stratégies de développement des fédérations sportives sur le plan national, déclinés sur les territoires.

L'enjeu de l'ensemble des acteurs du sport au sein des CRdS sera de pouvoir financer un maximum de projets cohérents au regard des PST de chaque territoire et des PSF de chaque fédération.

2.3 RÔLE ET COMPÉTENCES DES STRUCTURES (LIGUES/COMITÉS)

Afin de relayer et de décliner sa politique fédérale, la FFBB s'appuie sur son réseau de ligues régionales et de comités départementaux ou territoriaux. Il est apparu pertinent de favoriser et d'accompagner certains comités vers la fusion afin de leur permettre d'atteindre une certaine dimension.

Ces comités territoriaux regroupent deux départements :

- Aude - Pyrénées Orientales
- Aveyron - Lozère
- Lot - Tarn et Garonne (Quercy - Garonne)
- Drôme - Ardèche
- Hautes Alpes - Alpes de Haute Provence (Alpes du Sud)
- Aube - Haute Marne
- Haute Saône - Territoire de Belfort

Devant se doter d'un Plan de Développement Territorial (PDT) calé sur l'Olympiade et déclinant les axes prioritaires identifiés au niveau fédéral (performance, animation du territoire, modernisation des structures), ces structures territoriales doivent prendre en compte l'environnement local (politiques sportives des collectivités, besoins des pratiquants, contraintes géographiques...).

Les ligues et les comités signent une convention de délégation avec la FFBB qui a défini les compétences (obligatoires ou facultatives) de chacun des niveaux territoriaux.



EXEMPLE DE RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LA FFBB ET SES STRUCTURES TERRITORIALES :

DÉLÉGATION	COMPÉTENCES	FFBB	LIGUE	COMITÉ
CF VXE	Basket Santé	OBL	OBL	OBL
	Basket Inclusif	OBL	OBL	OBL
	BaskeTonik	OBL	OBL	OBL
	Basket Pénitentiaire	OBL	FC	FC
	Basket Ensemble	OBL	FC	FC
	Centre Génération Basket	OBL		OBL
	Micro Basket	OBL		OBL
	Camps	OBL	FC	FC
	E-Sport	OBL	FC	FC

OBL = OBLIGATOIRE

FC = FACULTATIF

Exemple : Le Basket Santé, le Basket Inclusif et le BaskeTonik font partie des activités développées :

- par la FFBB, d'un point de vue du cadre réglementaire et de la formation,
- par la Ligue régionale et par le Comité départemental (ou territorial) dans le cadre de l'accompagnement à la structuration des clubs, à la diversification des pratiques, à l'accueil de nouveaux pratiquants et à l'investissement de nouveaux espaces de pratique.

La Commission Fédérale Territoires évalue les effets de la politique fédérale au plus près des clubs et licenciés :

- Organisation : formalisation du projet
- Organisation : structuration
- Organisation : partenariats
- Politique fédérale : formation
- Politique fédérale : 5x5
- Politique fédérale : 3x3
- Politique fédérale : Projet de Performance Fédéral
- Offre de pratique : VxE (Vivre Ensemble)
- Politique fédérale : Plan INFRA
- Politique fédérale : Responsabilité sociétale

Une attention particulière est portée aux comités de moins de 2 500 licenciés, situés exclusivement en zone rurale qui prendra la forme d'aides spécifiques, tout comme aux ligues ultra-marines.



PAROLE D'ÉLU

NICOLAS SORIN

Président du Comité Départemental de Basket de la Mayenne (53)

« Depuis de nombreuses années, notre Comité départemental de basket entretient d'excellentes relations avec notre Conseil Départemental de la Mayenne. Ainsi, à la veille des JOP de Paris 2024, ce dernier vient de lancer un plan de soutien majeur « Héritage Mayenne 2024 » en faveur du développement des équipements sportifs de proximité. A l'occasion de nos différentes rencontres régulières, j'ai eu l'opportunité de présenter la dynamique du 3x3 sur le territoire national mais aussi les différentes actions que nous mettons régulièrement en œuvre sur notre département pour développer cette nouvelle pratique (différents tournois, initiations...).

Fort de ce constat, les élus mayennais nous ont proposé un partenariat fort en lien avec la Fédération et nos clubs dans le cadre de l'implantation d'un terrain de Basket 3x3 à proximité de chaque structure. Celui-ci a donné lieu à la signature d'une convention tripartite qui précise les différents engagements de chacune de nos trois entités jusqu'en 2024.

Le Comité départemental de basket interviendra auprès des clubs afin de les aider dans l'animation. Pour cela, nous venons de recruter un agent de développement avec des missions orientées sur cette nouvelle discipline. A moyen terme, nous aimerions organiser un évènement majeur dans un lieu historique mayennais.»



PAROLE D'ÉLU



VINCENT SAULNIER

*Vice-Président en charge des territoires du Département de la Mayenne,
Maire Délégué de Château-Gontier Bazouges (53)
et Secrétaire général de l'ANDES*

« Le conseil départemental est le premier partenaire du sport en Mayenne. En écho au plan 5000 équipements, nous avons travaillé avec le comité départemental de basket et ses clubs mayennais, pour déployer et aménager sur le territoire mayennais plus de 30 terrains de 3X3. Ce plan « Héritage Mayenne 2024 », accompagné financièrement par la Fédération au travers d'un accord cadre, est unique en France, car son approche globale d'aménagement et d'animation permet de démultiplier les capacités d'investissement localement, en mobilisant de 2022 à 2024, plus de 4,5 millions d'euros (3M€ CD53, 1,5M€ AnS).

Le département assure ainsi la maîtrise d'ouvrage de ces futurs 150 équipements de proximité, implantés partout dans le département, du cœur de la ruralité aux quartiers prioritaires lavallois. »



2.4 LE PROJET DE CLUB

La force de la FFBB repose sur son maillage territorial de plus de 3 800 clubs. Néanmoins, le basket-ball n'échappe pas à certaines contraintes :

- Diversité des territoires
- Démographie et pyramide d'âge
- Taille des structures
- Evolutions des pratiques et du bénévolat

Afin d'accompagner ce réseau et apporter les réponses adaptées, la fédération s'appuie sur une commission fédérale "Clubs" qui prend en compte :

- Les coopérations de structure
- Le suivi des clubs de moins de 80 licenciés
- L'affiliation des associations et des établissements
- L'accompagnement du projet associatif.

De manière plus précise, la Commission Fédérale "Clubs" accompagne aussi ces structures dans leur transition vers un Club 3.0.

La démarche d'instruction des demandes PSF renforce la capacité de la FFBB à accompagner les clubs dans leur projet associatif. C'est aussi la possibilité, pour la FFBB, autour du projet associatif mais aussi des projets INFRA de consolider les relations avec les collectivités locales autour d'un projet partagé de territoire.

Au-delà la FFBB met à disposition de ses clubs, trois dispositifs leur permettant de travailler ensemble dans un cadre conventionnel tout en restant indépendant. Selon la nature de leurs objectifs, il s'agira : d'une entente, d'une union ou d'une Coopération Territoriale de Clubs (CTC).

L'entente est un dispositif simple, ponctuel permettant aux clubs de répondre à un manque conjoncturel de licenciés ne permettant pas d'offrir une pratique régulière dans un championnat territorial. La gestion est dévolue au comité départemental ou territorial.

L'union est un dispositif plus complexe permettant à des clubs de poursuivre ensemble des objectifs de pratiques compétitives de haut niveau sur du moyen ou long terme. La gestion est fédérale et réservée aux championnats de France ou qualificatifs.

La CTC est un dispositif permettant aux clubs de contribuer ensemble à l'animation d'un territoire cohérent en permettant d'offrir l'ensemble des «activités basket» à tous les pratiquants locaux. Il s'agit d'un outil politique à destination des dirigeants au service du développement des pratiques basket. La gestion est fédérale et accompagnée par les structures locales.



Lors du renouvellement de leur affiliation pour la saison 2022/2023, **47% des clubs** déclarait disposer d'un projet associatif formalisé, soutenus à 85% par leur collectivité.



PAROLE D'ÉLU



G RALD NIVELON

*Pr sident du Comit  du Puy-de-D me
et Pr sident de la commission "Clubs" de la FFBB*

« Forte de plus de 3 800 clubs, la F d ration a souhait  identifier une commission "Clubs" autour de 4 missions principales :

- **Entretenir la relation Club / F d ration** avec la volont  de renforcer le lien direct entre la F d ration et l'ensemble des associations sur les territoires.

Apr s avoir moderniser l'offre d'affiliation pour l'ouvrir aux associations mais  galement aux  tablissements, la FFBB souhaite encourager la cr ation de clubs, le maintien et le d veloppement des structures existantes ainsi que les rattachements territoriaux pour favoriser la proximit  de la pratique dans les territoires les plus carenc s ;

- **Favoriser la collaboration entre clubs** gr ce aux Coop rations Territoriales de Clubs (CTC). Au-del  des Unions sportives qui portent sur les niveaux de pratique comp titives, les CTC ont pour objet le d veloppement de la pratique partout, pour toutes et pour tous en mettant en commun les moyens humains, sportifs et financiers pour que chaque licenci  puisse trouver sa place dans un club de proximit .

CHIFFRES CL S : 250 CTC ET 800 CLUBS collaborent au d veloppement de la pratique, non plus sur une seule commune, mais sur un p rim tre intercommunal voire plus large.

- **Vulgariser et promouvoir la politique f d rale** aupr s des clubs et les encourager dans la transition vers le "club 3.0" avec la diversification des pratiques f d rales.

- **Soutenir et accompagner les clubs** tant sur le plan humain avec des charg s de d veloppement, salari s de la F d ration que sur le plan financier au travers des aides aux clubs de moins de 80 licenci s. »

2.5 UNE NOUVELLE DÉLÉGATION POUR LA FFBB - LE BASKET 3X3



Depuis 2017, la Fédération Française de Basketball (FFBB) développe une deuxième discipline olympique, le Basket 3x3.

Le Basket 3x3 est une pratique conviviale et libre. Elle est organisée par la Fédération Internationale de Basketball (FIBA) sur le plan mondial et par la Fédération Française de Basketball sur le plan national.

Sans concurrencer le Basket 5x5 dit "Basket traditionnel", la Fédération a fait le choix d'intégrer cette nouvelle discipline olympique comme nouvel outil de développement.

Rapide, intense et physique, le Basket 3x3 est le sport d'équipe urbain numéro 1 dans le monde. Les équipes sont constituées pour un match, pour un tournoi ou un championnat et peuvent changer d'une compétition à l'autre.

C'est une pratique qui se veut universelle et accessible à tous : pour pratiquer il n'y a besoin que d'un ballon, un panier et 6 joueurs.

Les événements ont lieu dans des endroits très différents d'une ville à l'autre, en intérieur comme en extérieur et de préférence dans des zones à fortes affluences.

C'est une discipline qui a trouvé ses racines dans la rue et qui s'associe à la culture urbaine. Elle se veut attrayante, spectaculaire et attire beaucoup de fans, grâce à son concept unique et innovant.

Les événements 3x3 sont de véritables « Shows » : de la musique, des concours de Dunks, de la danse, afin de créer une ambiance festive !

En France, le Basket 3x3 est structuré autour de tournois homologués dit « Opens », une compétition de clubs réparti en deux phases, adaptés à toutes les catégories et tous les niveaux.



PAROLE D'ÉLUE



NATHALIE LESDEMA

Vice-Présidente de la FFBB, Présidente de la commission fédérale "3x3"

« Depuis 1992, la Fédération Française de Basketball développe le 3x3. Cette pratique a d'abord été un outil de rencontres dans les communes et plus particulièrement dans les quartiers de la politique de la ville puis à partir des années 2000, elle est très vite devenue un outil d'insertion et d'éducation en devenant un outil de l'administration pénitentiaire.

Depuis 2008, le président, Yvan Mainini, puis son successeur, le président Jean-Pierre Siutat, ont choisi d'aller plus loin en permettant au 3x3 d'intégrer le champ compétitif afin de donner une vitrine aux milliers de joueurs et joueuses de playgrounds, qu'ils soient débutants ou experts.

Lorsque le 3x3 fait finalement son entrée aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (YOG) en 2010, puis lorsque la FIBA crée le 3x3 World Tour et la World Cup en 2012, la Fédération est prête à intégrer le développement de la discipline sur le plan international.

En juin 2017, la Fédération obtient la délégation par le Ministère des Sports pour cette seconde discipline olympique. Un pôle 3x3 est créé au sein de notre institution pour appréhender son développement sur les territoires.

Le développement du 3x3 s'est alors axé sur :

- Une compétition de tournoi pour les jeunes (Juniorleague 3x3) et les adultes (Superleague 3x3)
- Une compétition de club (series et masters)
- Un accompagnement des universitaires
- Une coupe de France entreprise
- Un plan Playgrounds
- L'organisation de compétitions internationales
- La création d'un circuit professionnel

Tout ceci se déroulant en synergie avec les collectivités territoriales, et partenaires privés affiliés et respectant le cahier des charges établis par la FFBB et l'état d'esprit de la discipline.»

1. LES DIFFÉRENTES OFFRES DE PRATIQUE DE LA FÉDÉRATION :

● LES PRATIQUES COMPÉTITIVES

- Le Basket 5x5
- Le Basket 3x3

● LES PRATIQUES NON COMPÉTITIVES

- Le "Vivre-Ensemble" (VxE)



BASKET COMPÉTITION
 CHAMPIONNATS
 COUPES
BASKET LOISIR
 BASKET ENTREPRISE



BASKET COMPÉTITION
 CHAMPIONNATS
 OPENS
BASKET LOISIR
 BASKET ENTREPRISE



BASKET SANTÉ
BASKET INCLUSIF
BASKETONIK
BASKET PÉNITENTIAIRE
BASKET ENSEMBLE
 OBE-C-L-U
 CG BASKET
 MICRO BASKET
 CAMPS
 E-SPORT
 SOUTIEN SCOLAIRE...

OBE - Opération Basket Ecole (Collège, Lycée & Université)

CG Basket - Centres Génération Basket

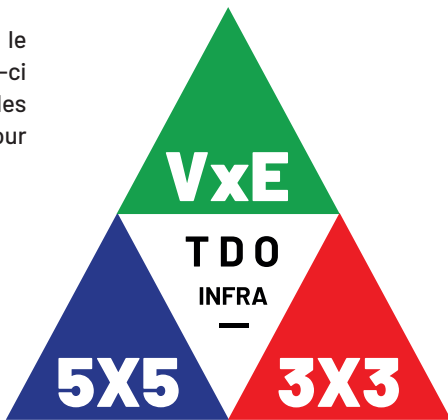
- Un nouveau club a vu le jour avec le plan FFBB 2024, le club "3.0". Celui-ci propose une offre en phase avec les attentes des consommateurs autour des trois pratiques fédérales.

T - Techniciens

D - Dirigeants

O - Officiels

Jig - Joueurs d'intérêt général





FOCUS SUR SUR LE DISPOSITIF JIG

(Joueur d'Intérêt Général)

La FFBB développe un important projet politique visant à aider les clubs à compléter leurs offres de services autour des Missions d'Intérêt Général (MIG) et des nouvelles pratiques.

Pour cela, elle crée, pour les joueurs et joueuses qui le souhaitent, un statut de Joueur d'Intérêt Général (JIG), permettant de sécuriser la relation contractuelle Club/Joueur. Le Club peut ainsi disposer des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des nouvelles offres et parfois mieux répondre à une demande locale d'offre de pratique.

Un Joueur d'Intérêt Général est un joueur/une joueuse professionnel(le) évoluant dans une équipe de division NF1, NF2, NF3, PNF, NM3 ou PNM, autorisé par la FFBB à établir un contrat de travail avec son club, dit « Contrat JIG ». Il peut, à ce titre, percevoir une rémunération en contrepartie de son activité sportive professionnelle de joueur si, et seulement si, en complément de cette activité, il réalise un quota de Missions d'Intérêt Général (MIG) FFBB.

Exemples de MIG possibles : Basket Santé dans un EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), Basket 3X3 en milieu rural, Basket Citoyen dans les quartiers sensibles, Basket 5X5 sur les Temps d'Activités Périscolaires, BaskeTonik pour les salariés d'une entreprise.

Le club 3.0 a pour objectif de regrouper l'ensemble des structures proposant du Basketball sur le territoire français :

- Les clubs traditionnels de Basket 5x5 et 3x3
- Les organismes privés

La FFBB donnera la possibilité à ces clubs 3.0 affiliés à la FFBB de proposer les activités de leur choix en loisir ou en compétition. Cette labellisation "Club 3.0" consolidera la dynamique autour de notre sport en France.

Le Projet Sportif Fédéral de la FFBB vise à :

- Proposer une offre adaptée pour créer des communautés plus larges et plus connectées de basketteurs
- Développer les pratiques dans leur diversité : 5x5, 3x3, Vivre Ensemble (VxE) autour du Club 3.0

LA FÉDÉRATION DISTINGUE :

1.1 LES OFFRES DE PRATIQUES COMPÉTITIVES 5X5 ET 3X3

La compétition, normée, régulée et pour laquelle les contraintes sont justifiées parce qu'elle attribue un titre de champion, **le Basket Compétition** ;

Le Basket "Loisir" ciblant un plus grand public et le **Basket "Entreprise"** qui cible le monde de l'entreprise ou les établissements publics.

Ces deux dernières sont plus souples, plus permissives, parce qu'elles n'attribuent pas de titre de champion.

Il s'agit de la même démarche pour le Basket 3x3 (Basket Loisir 3x3 et Basket Entreprise 3x3).

LE BASKET COMPÉTITION



5X5

Championnats (départementaux, régionaux, France) et coupes (seniors, vétérans et jeunes), féminines et masculines

LE BASKET LOISIR



Publics : sénior et vétéran.
Pratique pouvant être mixte.

Ex : trophée Basket Loisir de l'Essonne



3X3

Compétitions de clubs, Opens de la Juniorleague et Superleague (seniors et jeunes), féminines et masculines

LE BASKET ENTREPRISE



Publics : Sénior et Vétéran.
Pratique pouvant être mixte.

Ex : trophée Basket Entreprise de l'Aube

L'ÉVÈNEMENTIEL



Le déroulement des championnats conduit également à une politique événementielle pour l'accueil par exemple des phases finales des championnats ou plateaux sportifs. La politique événementielle passe aussi par l'accueil de stages des équipes de France (sénior et jeunes) et des compétitions continentales ou mondiales.



Lors du renouvellement de l'affiliation en 2022/2023, 42% des clubs de Basket-ball avaient l'intention de mettre en place une activité de 3x3.

1.2 LES PRATIQUES NON COMPÉTITIVES : LE "VIVRE-ENSEMBLE"

Les offres de pratiques non compétitives sont regroupées sous le chapeau global du "Vivre Ensemble" (VxE).

Il s'agit de programmes d'animation récurrents pour un basket spécifique, définis par la FFBB, construits pour des finalités d'éducation, de santé, d'inclusion, d'insertion et d'intégration.

Certaines pratiques sont proposées par les clubs et d'autres directement par les ligues ou comités.

Elles font l'objet d'un travail de recherche et développement de la part de la fédération, d'une formation spécifique des encadrants ; il est demandé aux clubs affiliés de disposer d'un pack annuel leur permettant de proposer ces trois pratiques à un public, au sein ou hors de leurs clubs.

Exemple : intervention au sein des EHPAD

Sans compétition, mixtes, ouvertes à tous les publics, notamment ceux traditionnellement éloignés du basket, les pratiques du "Vivre Ensemble" facilitent la prise en compte de l'ensemble de la population sur un secteur géographique par l'activité physique régulière, le lien social, le plaisir du jeu et de la rencontre.

Les pratiques du “Vivre Ensemble” sont encadrées par des labels fédéraux, et/ou des conventions.

Les clubs pourront s’appuyer sur leurs Joueur(se)s d’Intérêt Général (JIG) quand ils en ont sous contrat.

	DÉLÉGATION	ÂGE	OBJECTIFS
ÉDUCATION	MICRO BASKET	3/5 ans	Eveil et développement des compétences psychomotrices et relationnelles des plus jeunes
	CENTRE GÉNÉRATION BASKET	8/18 ans	Approche de la citoyenneté par le basket
INTÉGRATION	BASKET INCLUSIF	à partir de 3 ans	Partage d'une activité entre des personnes valides et des personnes en situation de handicap
	ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE		Aide à l'assimilation de règles et références
SANTÉ	BASKET SANTÉ	à partir de 3 ans	Utilisation du Basket-ball comme support pour la santé et le bien être, adapté à tout public (possibilité de prescription médicale)
BIEN ÊTRE	BASKETONIK	à partir de 13 ans	Travail en musique et en rythme de gestes fondamentaux du Basket-ball (version fitness du Basket)
	BASKETONIK FORME	à partir de 15 ans	Enchaînements d'exercices de base de préparation physique du Basket-ball (version circuit training du basket)
	E-SPORT	Tout public	Sport électronique, pratique sur internet ou en LAN (présentiel) du jeu vidéo choisi par la FFBB (FFBB Hoops League/NBA2K).



Lors du renouvellement de l’affiliation en 222/2023, **45%** des clubs de Basket-ball déclarait vouloir entrer dans une démarche de labellisation de leurs activités VxE.

2. LES AXES DE DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION

2.1 L'ACCOMPAGNEMENT VERS LE CLUB 3.0

Lors de l'olympiade 2016/2020, la fédération a proposé une vision aboutie du club de Basket-ball proposant l'ensemble des pratiques fédérales (5x5, 3x3 et VxE) répondant ainsi aux attentes de pratiques sportives et d'ouverture vers la cité : le club 3.0.

Le club 3.0 propose une offre adaptée aux besoins des pratiquants et permet le déploiement des nouvelles offres de pratiques du 3x3 ou du VxE.

Ce projet doit favoriser la création des communautés de basketteurs toujours plus larges, toujours plus connectées, tout en maintenant le club au cœur du dispositif fédéral.

Ce club, dit « 3.0 », proposera une offre en phase avec les attentes des consommateurs autour de trois axes :

- 5x5
- 3x3
- VxE

Le Club 3.0 regroupera l'ensemble des structures proposant du basket-ball sur le territoire français : les clubs traditionnels de 5x5 et de 3x3, mais aussi des organismes privés. La FFBB donnera la possibilité à ces clubs 3.0, affiliés à la Fédération, de proposer les activités de leur choix en loisir ou en compétition. Cette labellisation « Club 3.0 » consolidera la dynamique autour de notre sport en France.

Si les trois piliers du Club 3.0 sont le 5x5, le 3x3 et le Vivre Ensemble, ces derniers sont indissociables d'une dimension centrale à ce projet innovant : le Plan Ressources Club 3.0.

Ce plan ciblera deux aspects :

- Le développement des infrastructures
- La formation

A ce dernier aspect et dans le cadre de l'agrément collectif de la FFBB par l'Agence Nationale du Service Civique, les trois missions accessibles aux clubs et aux structures volontaires viennent en appui au développement des trois piliers du club 3.0.

Depuis plusieurs années, la FFBB forme de nombreux animateurs Basket Santé et Micro Basket. Ceux-ci peuvent développer des activités au sein de clubs labellisés par la FFBB.

Le Plan INFRA, mis en place par la FFBB, a pour ambition de décliner territorialement «FFBB 2024» comme véritable outil d'aménagement et de reconnaissance d'innovation sociale en s'adaptant aux spécificités de chaque territoire. A l'appui de ce plan, le LABEL INFRA FFBB vient valoriser la qualité d'équipements adaptés aux pratiques du Basket-ball (3x3, VxE et 5x5) en soutenant la création et la réhabilitation d'espaces de pratique « oubliés » ou « abandonnés », en accès libre ou contrôlé.

● **POURQUOI ?**

- Réinvestir les espaces de pratiques.
- Fédérer les personnes éloignées de la pratique
- Soutenir un projet d'équipement.
- Obtenir des créneaux supplémentaires.
- Diversifier les pratiques (3x3, VxE, 5x5).
- Disposer d'équipements de qualité conformes aux normes fédérales.
- Dynamiser la vie du club.
- Augmenter la visibilité du club.

● **COMMENT ?**

- Identifier un espace de pratique.
- Consulter la collectivité avec un projet d'animation sportive de l'équipement
- Prendre contact avec les services fédéraux : infra@ffbb.com
- Définir les modalités de mise en œuvre du projet
- Transmettre aux services concernés les documents nécessaires à l'élaboration du projet (FFBB).



QR CODE :

Vidéo de présentation :

<https://www.facebook.com/watch/?v=10156522413602996>



2.2 LE PLAN 3X3

Les Jeux Olympiques de Tokyo en 2021 ont marqué l'avènement du Basket 3x3 avec son apparition pour la première fois sur les devants de la scène internationale.

La stratégie de la fédération et l'offre de Basket 3x3 en France s'organise autour de 2 grands axes :

LES ENJEUX DE LA PERFORMANCE

En juin 2017, le Comité International Olympique (CIO) intègre le Basket 3x3 dans la liste des sports olympiques ; d'abord présent aux JOP de Tokyo 2020, il sera ensuite intégré aux JOP Paris 2024.

Après l'organisation de la Coupe du Monde 3x3 à Nantes en 2017 et la Coupe d'Europe 3x3 en 2021 sur la place du Trocadéro à Paris, la fédération continue d'investir dans le développement du 3x3 et développe sa stratégie nationale autour de plusieurs événements nationaux et internationaux.

L'organisation de ces tournois en France permet à nos joueurs et joueuses de capitaliser le maximum de points, de façon individuelle et collective, pour se hisser au plus haut niveau du Ranking FIBA et ainsi espérer une qualification directe aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Les différents types d'évènements internationaux FIBA :



Masters 3x3 FIBA



**Challenger 3x3
FIBA**



**Women's Series
3x3 FIBA**



**Lite Quest 3x3
FIBA**



**Open de France
de la Superleague
3x3**



**Circuit
Professionnel 3x3**

DESCRIPTIONS

• **Le Masters 3x3 FIBA**, l'évènement le plus prestigieux du World Tour FIBA 3x3 rassemblant les meilleures équipes des phases qualificatives qui ont eu lieu partout dans le monde.

• **Le Challenger 3x3 FIBA**, tournoi masculin qualifiant pour un Master 3x3 FIBA.

• **Le Women's Series 3x3 FIBA**, tournoi féminin impliquant des équipes nationales et des équipes privées dont l'Equipe de France 3x3 Féminine, 3ème aux derniers Championnats d'Europe à Paris, 4ème aux JOP de Tokyo en 2021 et Championnes du monde en 2022.

• **Le Lite Quest 3x3 FIBA** ou Open Plus 5000 FFBB, tournoi simple qualifiant pour un Challenger 3x3 FIBA.

Au-delà de ces différents tournois 3x3 FIBA (ou équivalent FFBB), la fédération propose :

• **L'Open de France** de la Superleague 3x3 (équivalent Quest FIBA 3x3), tournoi national qui réunit l'ensemble des vainqueurs des divers Opens Plus 3x3 organisés sur l'ensemble du territoire national et décerne ainsi le titre de Champion de France.

• **Le Circuit Professionnel 3x3**, chaque hiver, ses différentes étapes réuniront les meilleures équipes mondiales (masculines et féminines), dans des lieux inattendus.



PAROLE D'ÉLU



ARNAUD ROBINET

Maire de la ville de Reims (51)

« Depuis 2014, nous développons à Reims un axe important autour de l'accueil d'événements d'envergure. Le sport y prend une place essentielle et met à l'honneur aussi bien les athlètes féminins que masculins. Dès lors, nous nous sommes portés candidat dès 2020 pour l'accueil de l'Open de France sur un espace requalifié en cœur de ville, sur une discipline sportive très implantée à Reims avec 37 terrains de basket en libre accès.

En lien avec la Fédération Française de Basketball et les clubs, nous avons construit ce projet dès 2020 avec l'accueil d'un Open Start durant l'été 2021 pour appréhender le lieu et stimuler le tissu sportif. La ville de Reims a accompagné la réception de l'événement avec la création de 3 terrains de 3x3, tout en réalisant des rénovations sur certains terrains orientés streetball. L'Open de France 2022 a été un véritable succès populaire rémois avec plus de 7000 personnes. L'événement a pris place sur un lieu iconique de la Cité des Sacres, au milieu d'un patrimoine rémois exceptionnel, pour un mariage plus que réussi entre l'Histoire et les cultures urbaines.

Dans le même temps, les terrains installés sont depuis utilisés de 8h à 22h par les Rémoises et les Rémois. Un véritable succès qui nous porte vers Paris 2024 et ses disciplines émergentes ! »



PAROLE D'ÉLU



MATHIEU HAZOARD

Maire adjoint chargé des sports à la ville de Bordeaux (33)

« Nos politiques sportives territoriales ont pour ambition de croiser, rassembler les différents enjeux de la pratique sportive, qu'elle soit éducative, compétitive, ou récréative. L'innovation est alors indispensable pour réussir la rencontre avec nos publics et répondre à une demande sociale en permanente évolution.

Dans ce contexte, l'accueil à l'été 2022 de l'événement Challenger/Women's Series a représenté pour nous une formidable opportunité, concrétisée par un spectacle de très haut niveau, festif, et en cœur de ville !

Si l'on ajoute à cela des équipes de France 3x3 (aux couleurs bordelaises) qui s'installent durablement dans l'élite mondiale, on ne peut que se dire : « vivement l'édition 2023 ! ». »



LES ENJEUX TERRITORIAUX

En France, la fédération est particulièrement active sur le Basket 3x3 et fait figure de pionnière avec un travail de fond mené depuis 2012 pour structurer une discipline qui promeut parfaitement les valeurs du basket français : mixité, dynamisme et respect.

Afin d'accompagner l'engouement suscité par cette pratique et continuer à la développer en France, la fédération a créé :

- La **Superleague 3x3 FFBB**, circuit regroupant des tournois Open Start et Open Plus avec comme point d'orgue l'Open de France 3x3 ;



- La **Juniorleague 3x3 FFBB**, circuit regroupant des tournois Open Start et Open Plus avec comme point d'orgue l'Open de France 3x3 ;



- Une **compétition de clubs** au niveau départemental et régional, bientôt national.

L'objectif est aujourd'hui de développer la pratique compétitive 3x3 sur ces deux axes (compétitions de clubs et tournois), en ciblant la compétition, le loisir, le monde scolaire et universitaire et celui de l'entreprise.



LES ENJEUX DE L'ÉVÈNEMENTIEL POUR UNE COLLECTIVITÉ

L'accueil et l'organisation d'événements est un facteur de dynamisation des territoires pour les clubs (comités et ligues) et pour les collectivités; cela constitue un enjeu important sur plusieurs plans.

Au-delà de l'événement proprement dit, c'est aussi l'occasion de conduire une vraie politique d'animation et de dynamisation du territoire au bénéfice du Basket-ball. Ce sont l'activation ou la consolidation de partenariats avec le milieu éducatifs, l'ouverture vers des publics non licenciés.

Pour la collectivité, un événement sportif, c'est tout d'abord un moyen de faire "parler" de son territoire et de valoriser son image pour renforcer son attractivité. C'est également, un enjeu économique, l'accueil des équipes compétitrices et des spectateurs engendrent une économie locale vertueuse en matière d'hébergement et de restauration.

Enfin, c'est un outil de cohésion sociale où l'organisation d'un événement participe à créer une dynamique avec les citoyens mais aussi le tissu associatif local (sensibilisation et promotion d'une discipline, mise en avant des actions des clubs locaux, renforcement des liens entre collectivité - club et pratiquants et instauration d'une relation de confiance).

Si l'organisation d'événements représente une opportunité économique et sociale pour les collectivités, elles doivent également prendre toute la mesure de leurs impacts sur l'environnement. Accueillir un événement sportif, n'est pas sans conséquence, bien au contraire, une attention particulière doit être portée aux engagements d'éco-responsabilité. Pour répondre aux exigences environnementales, de plus en plus de collectivités s'arment de chartes éco-responsables qui visent à lister un certain nombre d'engagements et de critères à respecter sur les déchets, les déplacements...





PAROLE D'ÉLU



GILLES FRASNETTI

Maire adjoint chargé des sports de la ville de Cap d'Ail (06)

« La ville de Cap d'Ail a souhaité mettre en avant, depuis maintenant presque 10 ans, cette nouvelle discipline olympique qu'est le Basket 3x3.

Depuis la fin des années 70, nous n'avons plus de club résident sur la commune, toutefois les cap d'aillois peuvent pratiquer leur sport favori dans les 2 clubs voisins que sont l'AS Monaco basket et le Basket Azur Club qui évolue à Beaulieu sur Mer, clubs avec qui nous avons des partenariats.

Le département des Alpes-Maritimes est une terre de basket depuis de longues années, sur l'ensemble du département avec le concours de la FFBB, du comité, des clubs et des associations comme l'association cap d'ailloise «French Riviera 3x3», la discipline 3x3 tend à se développer durablement.

À Cap d'Ail, nous avons pris le pari de lancer le 3x3 à l'occasion de l'organisation d'Open Plus (Superleague et Juniorleague) afin de donner une plus grande visibilité à cette discipline auprès de la population.

Que l'on soit élève, habitant ou tout simplement de passage à Cap d'Ail, il y a la possibilité, le temps d'un week-end, de pratiquer de manière ludique le 3x3 dans un cadre merveilleux et d'assister à de très belles compétitions. Au-delà des compétitions officielles, le playground est mis à la disposition de tous les publics pendant 3 jours, y compris pour de l'handisport, afin de s'essayer à la discipline.

Notre ambition est de pouvoir installer à l'année un terrain de 3x3 sur notre commune pour y accueillir un club résident, développer la discipline auprès des scolaires et rendre la structure accessible à un plus grand nombre. »

2.3 LES ENJEUX SOCIÉTAUX ET LA PERFORMANCE SOCIALE

Le réseau fédéral, par le biais de ses activités compétitives ou non compétitives, est un acteur territorial important ; la fédération, ses structures territoriales, ses clubs, ses licenciés et pratiquants sont donc directement impliqués dans les grands enjeux sociétaux, au même titre que l'ensemble des autres pans de la société française.

Le gouvernement, par son action volontariste, les pouvoirs publics, les médias, l'opinion, sont autant de marqueurs qui incitent les fédérations à mettre en œuvre une politique ambitieuse prenant en compte ses attentes, en particulier :

- La lutte contre **les déviances sociétales** (violences sexuelles, discriminations, incivilités) ;
- L'évolution de nos activités vers **plus de parité et de mixités** ;
- **L'insertion des publics éloignés** dans la société par le biais de la pratique sportive ;
- La prise en compte des autres enjeux pour **plus de citoyenneté et d'un environnement plus durable**.

A travers son plan "**Société et Mixités**", la FFBB met en place un programme de prévention et de sensibilisation des dérives auxquelles le sport peut être confronté. L'action des clubs est valorisée par l'attribution d'un label FFBB Citoyen.

Le projet Dirigeantes 2024 comporte deux objectifs :

- Sensibiliser les acteurs à la place des femmes dans les instances et les amener à se questionner sur comment s'organiser pour leur laisser la place.
- Accompagner 20 femmes au niveau national à la prise de responsabilités et d'inciter la déclinaison de ce programme au niveau régional et départemental. Concrètement, ce programme vise à créer de l'échange, un réseau, outiller ces dirigeantes pour leur permettre de gagner en leadership.

La FFBB est engagée depuis 2021 dans un programme de **performance sociale** encourageant l'accès des jeunes au sport dans un objectif d'insertion professionnelle. A ce titre, elle participe au programme d'investissement dans les compétences soutenu par le Ministère du travail et l'Association Nationale pour la Performance Sociale dans le Sport (ANPSS) en travaillant avec des collaborations avec d'autres acteurs actifs auprès des jeunes et sur les playgrounds. Ainsi, six clubs de basket se sont engagés à créer un poste de coach d'insertion par le sport dans leur structure pour accompagner des jeunes de QPV vers l'insertion.



Le Basket-ball français est présent dans plus de 6 000 gymnases et nous identifions près de 10 000 terrains extérieurs peu ou pas exploités.

Dans le cadre du développement des nouvelles pratiques, la Fédération favorise la création de nouveaux équipements dédiés, intégrant le besoin de proximité, des coûts (investissement et fonctionnement) réduits et pérennes dans leur utilisation.

Le plan INFRA de la FFBB soutient la création ou la rénovation de terrains de proximité, accès sur des playgrounds 3x3, et léger. Néanmoins, le développement de l'offre de pratique passe également par le développement harmonieux de plateformes de services.

1. LES DIFFÉRENTES OFFRES D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA FÉDÉRATION

1.1 TYPOLOGIE DES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS LIÉS AU PLAN INFRA 2024



**LE TERRAIN BASKET
3X3 SIMPLE**



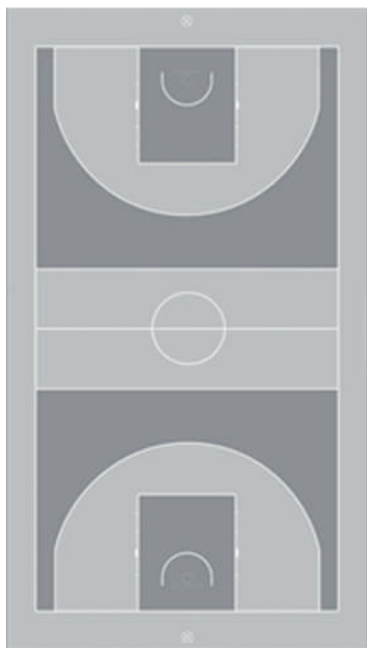
**LE TERRAIN BASKET
3X3 "DESIGN"**





LE TERRAIN BASKET 5X5 SIMPLE

(2 TERRAINS DE
BASKET 3X3 FACE À
FACE)



LE TERRAIN BASKET 5X5 «DESIGN»

(2 TERRAINS DE
BASKET 3X3 FACE À
FACE)



LE PLATEAU SPORTIF COUVERT ET ÉCLAIRÉ TERRAIN DE BASKET 3X3

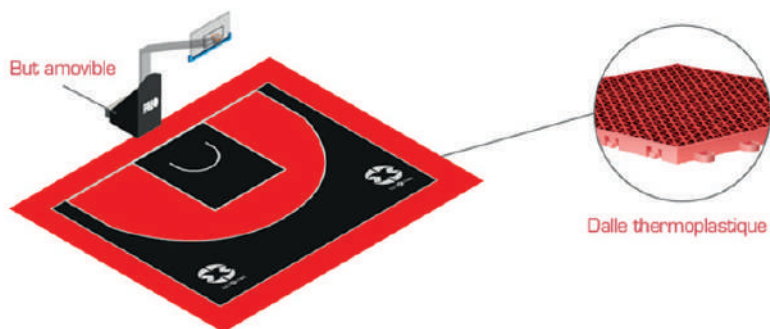




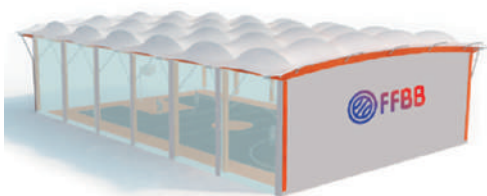
LE PLATEAU SPORTIF COUVERT ET ÉCLAIRÉ - TERRAIN DE BASKET 5X5 (2 TERRAINS DE BASKET 3X3 FACE À FACE)



LE TERRAIN DE BASKET 3X3 MOBILE



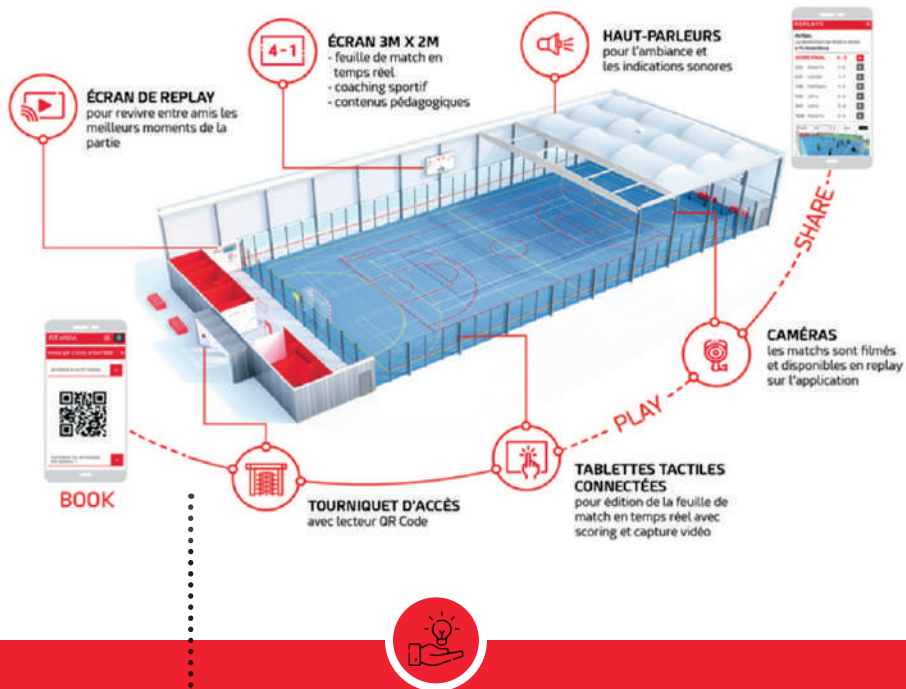
LA SALLE ÉCO-BASKET



Terrain 5x5



LE GYMNASE AUTONOME CONNECTÉ



Moderne et interactive pour des pratiques sportives plus libres et digitalisées, la salle autonome connectée peut être un véritable outil de développement des structures territoriales de la FFBB, elle permet de :

- Faciliter l'accès à la salle aux structures associatives & clubs ainsi qu'au grand public,
- Proposer des expériences sportives inédites, pour répondre aux nouvelles attentes et générer du lien social avec les outils numériques,
- Réduire les coûts de gestion et d'exploitation des installations sportives,
- Générer de la recette et financer l'investissement en ouvrant les installations au plus grand nombre.



LES COUVERTURES TYPE "BULLES"



Dans le cadre du développement des équipements de proximité, les contraintes climatiques de certains territoires ne permettent pas une pratique sans risques de repli. Parfois moins coûteuse qu'une couverture "préau", les "bulles" peuvent être des solutions intéressantes pour le développement du Basket 3x3 mais également 5x5.

Ces couvertures n'ont pas de structure porteuse rigide mais sont soutenues par la surpression atmosphérique qui se crée dans l'environnement interne : elles sont aussi appelées bulles ou dômes gonflables.

La structure gonflable ou "pressostatique" est une simple membrane supportée par air grâce à des systèmes de ventilation continue.



AVANTAGES

- Faible investissement
- Délais rapides de livraison
- Réalisation sur mesure
- Facilité d'intégration



LIMITES

- Maintenir une différence de pression avec un apport d'air constant, la nécessité de minimiser les fuites d'air.
- Agir contre les forces de levage avec des ancrages profonds (cout de la dalle béton) et enfin le choix, qui est important, de la matière plastique.

N°	ÉQUIPEMENT	SURFACE	COÛT HT/m ²	COÛT TOTAL
1	TERRAIN BASKET 3X3 SIMPLE	252m ²	150€ /m ²	40 K € HT
	OPTIONS	<i>But connecté (port usb) / boîte à ballons / accès contrôlé et connecté etc</i>		
2	TERRAIN BASKET 3X3 DESIGN	252m ²	150€ /m ²	40 K € HT + 15K€ HT (design)
	OPTIONS	<i>But connecté (port usb) / boîte à ballons / accès contrôlé et connecté etc</i>		
3	TERRAIN BASKET 5X5 SIMPLE (2 terrains 3x3 face à face)	608m ²	130€ /m ²	80 K € HT
	OPTIONS	<i>But connecté (port usb) / boîte à ballons / accès contrôlé et connecté etc</i>		
4	TERRAIN BASKET 5X5 DESIGN (2 terrains 3x3 face à face)	608m ²	130€ /m ²	80 K € HT + 30K€ HT (design)
	OPTIONS	<i>But connecté (port usb) / boîte à ballons / accès contrôlé et connecté etc</i>		
5	PLATEAU SPORTIF COUVERT ÉCLAIRÉ - TERRAIN 3X3	437m ²	360€ /m ²	157 K € HT (hors éclairage)
	OPTIONS	<i>But connecté (port usb) / boîte à ballons / accès contrôlé et connecté etc</i>		
6	PLATEAU SPORTIF COUVERT ÉCLAIRÉ - TERRAIN 5X5	828m ²	290 € /m ²	240 K € HT (hors éclairage)
	OPTIONS	<i>But connecté (port usb) / boîte à ballons / accès contrôlé et connecté etc</i>		
7	TERRAIN BASKET 3X3 MOBILE	304 m ²	66 € /m ²	20 K € HT
	OPTIONS	<i>But remorque</i>		
8	SALLE ÉCO-BASKET	DE 621 À 1056 m ²	825€ /m ²	825 K € /m ²
	OPTIONS	<i>Chauffage 16° c</i>		
9	GYMNASSE AUTONOME CONNECTÉ	DE 621 À 1056 m ²	ENTRE 2400 ET 1700 € /m ²	ENTRE 1,2 ET 1,7 K € HT

NB : ces tarifs sont donnés à titre indicatif



CONTACT : infra@ffbb.com



MÉMO

PENSER ET CONCEVOIR

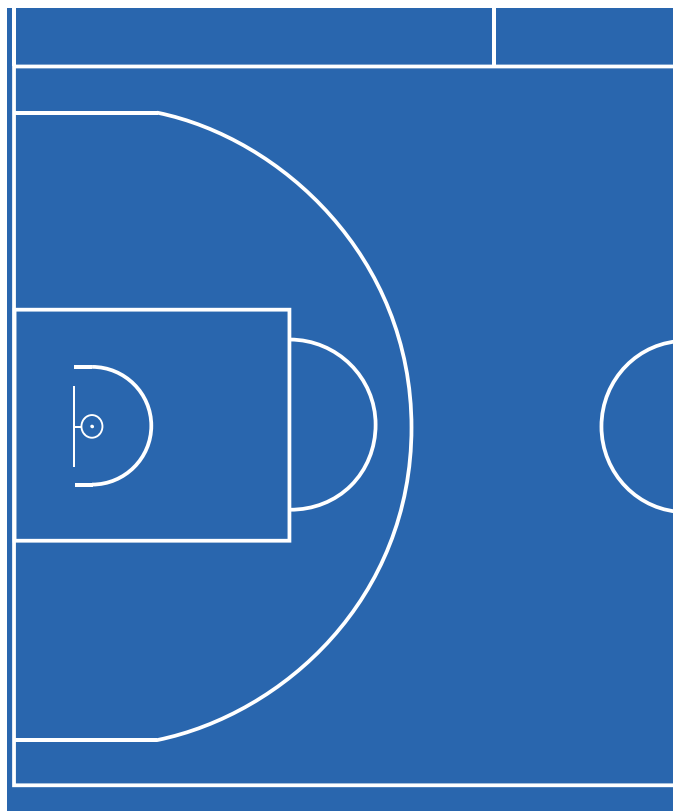
UN ÉQUIPEMENT DE BASKET

1. DIMENSIONNEMENT

- **Créer** un équipement adapté aux besoins de tous les pratiquants
- **Anticiper** l'usage réel afin de ne pas surdimensionner et se retrouver avec un équipement inutilisé
- **Prendre** en compte les spécificités locales, notamment météorologiques, en envisageant l'éclairage, la couverture, ...

2. CIBLES ET USAGES

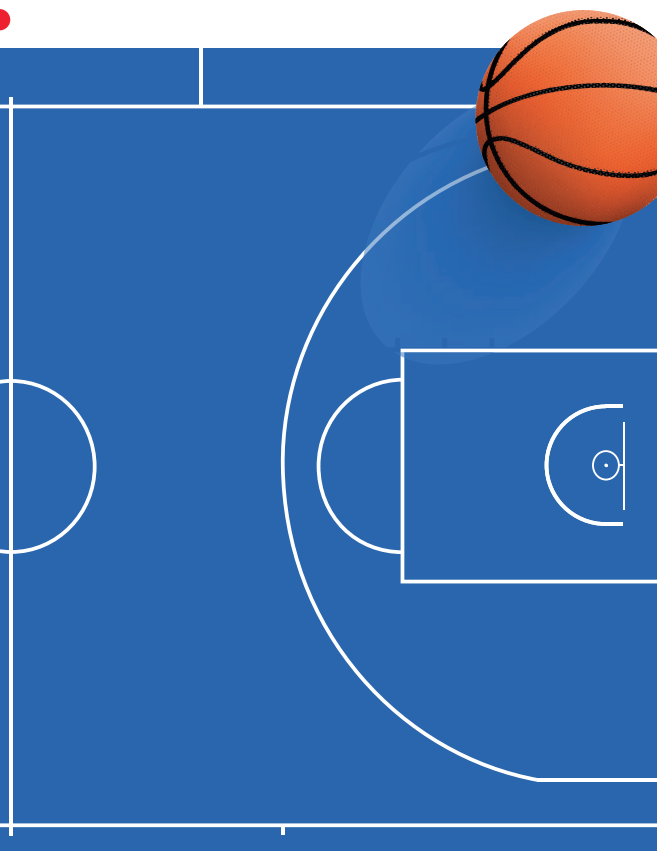
- **Consulter** les futurs usagers afin de prendre en compte et répondre à leurs attentes : pratiquants libres, clubs, scolaires, ...



3. IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE



- **Vigilance** à l'appropriation de l'espace public pouvant mener à des conflits d'usages
- **Nécessité** de penser l'équipement en faveur de l'accès à la pratique féminine, notamment par l'éclairage renforçant le sentiment de sécurité
- **Envisager** l'orientation de l'équipement en fonction du soleil, le basket mêle des déplacements horizontaux et verticaux



5. BONNES PRATIQUES ET POINTS DE VIGILANCE

- **Visualiser** l'équipement de manière globale dans l'aménagement du territoire
- **Penser** un équipement accessible et ouvert sur l'extérieur, permettant de réduire les barrières psychologiques d'un non-initié



4. COÛTS D'INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT

- **Définir les coûts** de réalisation qui dépendent néanmoins de nombreux facteurs (...). Des coûts indicatifs peuvent être apportés par la FFBB selon la typologie du terrain
- **Anticiper** les coûts de fonctionnement et d'entretien en amont de la réalisation

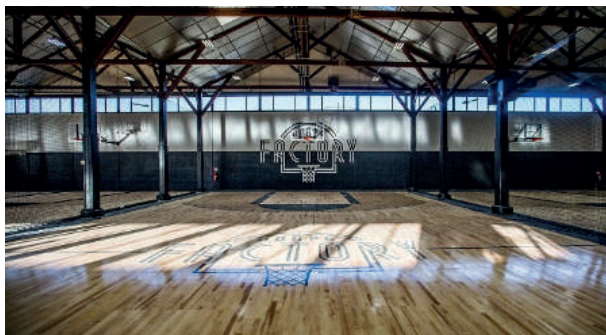
1.2 LES PLATEFORMES DE SERVICES (TYPE HOOPS FACTORY)

Créée en 1932, la FFBB a pour objet d'organiser et de **développer le Basket-ball en France**. Elle est notamment en charge de :

- L'accès à la pratique sportive pour tous
- La structuration des compétitions
- La formation des joueurs, des joueuses et des arbitres

Outre le déploiement d'un Plan Infra facilitant la construction et la rénovation de terrains de proximité, la fédération travaille également depuis 2019 à créer un réseau de « plateformes de service » à vocation commerciale dans plusieurs métropoles françaises.

Une étude spécifique a été menée en 2019 pour établir le potentiel de ce projet, déterminer son orientation et confirmer sa faisabilité (Keneo pour la FFBB - 2019).



LES RÉSULTATS :

65%

des licenciés déclarent pratiquer du basket en dehors de leur club.

51%

des pratiquants non licenciés utilisent un playground ou une salle privée au moins 1 fois / semaine.

65%

des licenciés viendraient potentiellement si une nouvelle salle se créait à proximité de chez eux.

80%

des pratiquants non licenciés viendraient potentiellement si une nouvelle salle se créait à proximité de chez eux.



JEAN-PIERRE SIUTAT

Président de la FFBB

« À la Fédération Française de BasketBall (FFBB), nous avons acquis la conviction que le modèle fédéral historique allait devoir être renforcé dans les années à venir. Notre rôle est d'être acteurs de ce changement. »

Ces équipements sportifs auront pour but de :

- Proposer un lieu de pratique du Basket-ball, convivial et ouvert à tous, pour répondre à une demande forte de flexibilité
- Favoriser le développement des nouvelles pratiques, en offrant des créneaux supplémentaires et des espaces adaptés
- Accompagner et maîtriser la croissance d'une offre privée
- Générer des opportunités de revenus additionnels pour la fédération, dans un contexte de raréfaction de l'argent public

Un développement d'une offre complémentaire d'équipements, permettant une pratique du basket plus flexible, plus attractive et s'adressant à tous les publics et tous les niveaux. Un levier pour accompagner l'évolution du modèle économique de la FFBB vers plus d'autonomie financière, au service de son action et de la famille du Basket-ball.

La plateforme de service est avant tout pensée comme un lieu de pratique sportive associant :



Dans ce cadre, la FFBB a créé une Holding - FFBB Invest - en octobre 2020 pour s'engager dans un plan de création de plateformes :

- Soit directement, avec la contribution volontaire des ligues régionales et comités départementaux concernés, dans le cadre d'un actionnariat à finaliser ;
- Soit par le biais de franchises signées avec des promoteurs privés ;

Pour atteindre cet objectif, la fédération a également cocrée la société Play-In en décembre 2020 afin de reprendre :

- Les 3 centres Hoops Factory (Aubervilliers, Lille, Toulouse)
- Les 3 franchises opérant sous la marque « Hoops Factory » (Bordeaux, Orléans, Clermont-Ferrand)

Une offre structurée en 3 volets :

- Un volet "100% Basket" (Basket 5x5, 3x3 et VxE)
- Un volet "Sports additionnels" (Escalade, Padel, etc.)
- Un volet "Activités connexes" (Sport, E-Sport, etc.) et hors-Sport (Kinésithérapie, etc.)

1.3 DESIGN ACTIF

Dans le cadre du plan INFRA mis en place par la fédération, plusieurs plans d'investissement au sein d'une même commune ont fait l'objet de réalisations artistiques sur les terrains extérieurs type "Playgrounds" afin d'encourager le principe de "design actif" au sein de l'espace public, de créer un héritage dans le cadre des JOP 2024 en liant culture et sport.

La rénovation de ces playgrounds a encouragé leur design par les villes, notamment celles s'inscrivant dans la labellisation "Terre de Jeux". L'occasion pour elles de soutenir des acteurs locaux issus du monde artistique et engagés sur le territoire, à l'appui bien souvent de budgets participatifs. L'idée étant de partager un projet commun avec les usagers (clubs, associations, grand public) qui définissent conjointement avec l'artiste le visuel qui sera en adéquation avec l'histoire et le lieu d'implantation du terrain.

L'objectif de la fédération est de développer ce type de plan sur l'ensemble des métropoles françaises et au-delà avec un design adapté sur chacun des terrains en liant les artistes et la communauté de basketteuses et basketteurs locaux.



PAROLE D'ELU



PIERRE RABADAN

Maire adjoint chargé des sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques et de la Seine de la Ville de Paris (75)

« Dans le cadre du programme héritage des Jeux de Paris 2024, la Ville de Paris s'est engagée à rénover un maximum de playgrounds pour encourager la pratique sportive, attirer de nouveaux pratiquants sur ces sites et leur donner une identité artistique singulière afin de faire dialoguer sport et culture. Cette ambition faisait directement écho au projet sportif fédéral de la Fédération Française de Basketball de développer le 3X3 et de réhabiliter des espaces de pratique. Nous avons ainsi signé une première convention en 2021 pour rénover 15 terrains parisiens, puis une seconde cet été, pour 19 nouveaux terrains à venir.

Ce partenariat, associant des financements publics et privés autour de cet ambitieux projet, avec l'appui technique de la FFBB, la mobilisation des clubs par le Comité de Basket-ball, est un véritable atout pour Paris. L'organisation de tournois de Basket-ball sur les terrains rénovés dès cet été par le Comité parisien ou encore la mobilisation de joueurs de l'Équipe de France lors d'une inauguration récente nous a clairement permis de faire mieux connaître, de valoriser et vivre ces terrains. De constater également le succès de leur rénovation artistique et sportive unique, très appréciée par les basketteuses et basketteurs à Paris. »



PAROLE D'ELUE



SARAH VAUZELLE

Maire adjointe chargée des Sports de la ville de Rouen (76)

« La volonté d'installer un terrain de basket 3x3 au sein de ce QPV fait suite au constat d'un manque d'équipements sportifs pour les habitants (seul un terrain de football était présent).

Par ailleurs, dans un souci d'allier sport et culture, une collaboration a été engagée avec un artiste local pour réaliser le design du terrain. Ce graphisme, s'intégrant parfaitement aux autres réalisations du quartier, représente la diversité des publics qu'incarne un tel équipement par l'utilisation de multiples couleurs. Le coût de la prestation s'élève à 15 000 HT €, comprenant les matériaux et la prestation, et a été financée par la commune.

Ainsi, avec les 30 000 € pour la réalisation du terrain en lui-même, le coût total du projet représente 45 000 HT €. Pour animer ce lien sport et culture, un festival récurrent va être organisé autour de l'équipement par une association locale, dont la première édition se déroulera fin août 2022. De même, un projet est en cours avec le Rouen Métropole Basket pour développer la pratique, notamment en direction du public féminin.

Enfin, pour incarner toutes ces dynamiques, un vote a été organisé auprès de la population en proposant quatre basketteuses pour nommer ce terrain, Emilie Gomis ayant été retenue et largement plébiscitée.

Au-delà de ce terrain, un travail avec la FFBB est engagé pour développer la discipline dans d'autres lieux de la ville. C'est ainsi qu'une délégation de la Fédération a pu visiter l'ensemble des terrains afin d'apporter conseils et accompagnement auprès de la collectivité. »



2. LE PLAN INFRA 2024 ET L'ACCOMPAGNEMENT FÉDÉRAL

2.1 LA MOBILISATION DE LA FFBB ET DE SES PARTENAIRES POUR UN CONSEIL PERSONNALISÉ

La fédération dispose d'un pôle dédié au développement des pratiques fédérales dans les territoires qui assure également un accompagnement technique auprès des porteurs de projets concernant les équipements sportifs.

Dans le cadre du plan INFRA 2024 de la fédération, celle-ci travaille étroitement avec ses différents partenaires, qu'ils soient privés ou publics voire institutionnels.

Ce plan accompagne l'émergence de nouvelles infrastructures sportives en faveur des clubs sportifs locaux existants, pour enrichir l'offre de sport dans les zones urbaines et rurales, dans les écoles et à l'université, et ainsi reconquérir de nouveaux licenciés.

Ces partenaires assurent un accompagnement technique et financier important auprès de la fédération et des collectivités locales, porteuses des projets d'investissement :



LES PARTENAIRES TECHNIQUES DE LA FFBB :

En lien permanent avec la fédération dans l'évolution des solutions d'investissement, ils apportent un conseil à la structure nationale.

BODET	Chronométrage Sportif	commercial@bodet-timesport.com
MARTY SPORTS	Buts, équipements et mobiliers sportifs	contact@martysports.com
SMC2	Couverture de bâtiment sportif par membrane	contact@smc2-construction.com
BONA	Entretien Parquet Sportif	infofrance@bona.com
PLASTOR	Entretien Parquet Sportif	plastor@v33.com
GERFLOR	Sols Sportifs (dalles amovibles)	contactsport@gerflor.com
JUNCKERS	Sols Sportifs (parquets)	commande@junckers.com
HUSSON	Tribunes	husson@husson.eu
TRANSALP	Aire de sport extérieur	info@transalp.fr

Recommandations :

STRAMATEL	Chronométrage Sportif	france@stramatel.fr
ID PLAST	Sols Sportifs (dalles amovibles)	isabelle.collomb@idplast.com
BLANCHON	Entretien Parquet Sportif	vlepais@blanchon.com
CAIRN	Structures Gonflables	paris@cairn.fr



LES PARTENAIRES PRIVÉS FFBB :



Partenaire officiel de la fédération et des Équipes de France, la Caisse d'Épargne est également associée au développement du Basket 3x3 en tant qu'acteur sociétal qui souhaite contribuer au bien-être de ses clients et à leur environnement global en favorisant la pratique sportive et en finançant des infrastructures aux côtés des collectivités territoriales.

A ce titre et dans le cadre de son "Pacte utile", la Caisse d'Épargne accompagne financièrement, via la FFBB, des projets de rénovation ou de création de terrains de Basket 3x3 accessibles à tous sur l'ensemble du territoire national.

L'objectif du programme est de rénover ou construire d'ici 2024, plus de 50 terrains de sport, notamment des terrains de Basket 3x3, en collaboration avec la FFBB.



Très engagée pour la protection de l'environnement, MAIF, Partenaire Officiel des Équipes de France de basket-ball 5x5 et 3x3, a placé depuis 2020 l'ensemble de ses partenariats sport sous la bannière « Sport Planète ».

Cet engagement en faveur d'une pratique sportive écoresponsable se traduit à la FFBB par une attention particulière portée à la préservation de l'eau. C'est la raison pour laquelle la MAIF va accompagner les clubs de basket dans l'installation des fontaines à eau reliées au réseau dans les gymnases et sur les playgrounds des communes dans lesquels ils évoluent.



LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :



L'ANS ET LE PLAN "5 000 ÉQUIPEMENTS"

Le plan 5000 équipements représente une opportunité majeure pour le développement du Basket-ball en général et du 3x3 par la création de nouveaux espaces de pratiques de proximité.

Face à cet enjeu, l'ANDES et la FFBB ont travaillé ensemble dans le cadre du guide ANDES sur le plan "5 000 terrains" pour détailler les prescriptions techniques de la FFBB et ainsi plus facilement faire connaître, grâce aux deux réseaux, les équipements pouvant servir le développement du Basket-ball.

Afin de déployer ce programme au plus près des territoires, la FFBB et l'ANS ont également signé une convention cadre précisant les équipements éligibles et fixant un objectif commun de réaliser d'ici **2024, 500 terrains de Basket 3x3** dans les quartiers de la politique de la ville, les zones rurales et carencées de l'hexagone et des territoires ultramarins.

Une enveloppe de 200 millions d'euros sur la période 2022-2024 a ainsi été mise en place pour ce programme, dont le déploiement a été confié à l'Agence nationale du Sport.



PAROLE D'ELU



STÉPHANE KROEMER

Membre du Bureau Fédéral et Président de la commission « Collectivités Locales & Infra »

« La Fédération Française de Basketball se distingue par sa capacité, depuis de nombreuses années, à tisser du lien avec les collectivités locales, propriétaires de la quasi-totalité des équipements sportifs.

Aussi, celle-ci a fait le choix de constituer une commission dédiée autour du plan INFRA 2024. Notre stratégie consiste à signer des conventions avec un certain nombre de collectivités afin d'en faire nos partenaires privilégiés sur tout le territoire en intégrant les grands axes de notre Projet Sportif Fédéral.

Au-delà des 11 conventions signées avec les Collectivités Territoriales, la Fédération a également fait le choix de tisser un lien fort avec l'ensemble des réseaux de collectivités (ANDES, AMF, France Urbaine, AMIF).

Avec un objectif de 500 terrains construits ou rénovés en 2024, ce sont plus d'une centaine de projets qui ont été soutenus par la Fédération et qui ont pu voir le jour sur l'ensemble du territoire national. A l'image du plan « Playgrounds Parisiens » mis en place en 2020, c'est au tour de la ville de Marseille de s'engager à nos côtés avec un plan « Playgrounds Marseillais » et au Département de la Mayenne autour du projet « Héritage Mayenne 2024 ». »

2.2 LES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX (5X5 ET 3X3) & HOMOLOGATION

La FFBB, délégataire du Ministère des Sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques, est compétente pour édicter les règles permettant le bon déroulement de ses compétitions organisées par la fédération ou ses instances déconcentrées.

Il convient de faire la distinction entre les règles obligatoires, nécessaires pour l'organisation de compétitions, et les simples recommandations ayant pour vocation d'améliorer la pratique en fonction du niveau de compétition sans caractère obligatoire.



QR CODE :

Pour plus de précisions sur les règles applicables, se référer au règlement fédéral :

http://www.ffbb.com/sites/default/files/reglement_salles_et_terrains_vdef.pdf

POINT DE VIGILANCE



Il appartient au propriétaire de l'installation de s'assurer du respect de la périodicité des différentes "visites de sécurité" nécessaires en fonction du type d'installation et de transmettre ces documents au club utilisateur afin que la salle soit classée par la commission départementale ou fédérale des Équipements Sportifs.



CONTACT : cf-equipements@ffbb.com

1. L'ANIMATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

1.L'ANIMATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES : POURQUOI, AVEC QUI ET COMMENT ?

Un projet d'investissement, notamment pour les équipements de proximité en accès libre, ne peut être réfléchi sans avoir pensé dès le début à la question de son animation.



POURQUOI ?

Un équipement est un outil d'aménagement territorial et de cohésion sociale, ainsi au-delà de sa gestion fonctionnelle pour son entretien, la collectivité et le club doivent s'assurer de faire "vivre" l'équipement.

En ce sens et afin d'accompagner ses clubs et ses structures déconcentrées, la FFBB a déployé un plan d'animation des "playgrounds" dont les objectifs sont les suivants :

- **Créer une dynamique Basket-ball** au travers des équipements sportifs de proximité en respectant harmonieusement l'environnement et ses pratiquants,
- **Transformer les terrains en lieux de vie et de partage** en proposant un plan d'animation tout au long de l'année,
- **Adapter les pratiques** à son propre environnement,
- **Adapter les formes de jeu** aux pratiquants locaux,
- Dans les zones urbaines à forte densité et diversité de population, **optimiser l'utilisation et le partage des équipements**,
- Dans les zones rurales, peu dotées en équipements sportifs ; **créer du lien entre pratiquants potentiels malgré les problématiques d'accessibilité**,
- **Créer du lien** entre les différents terrains de Basket-ball « à proximité ».

Ambitions et Enjeux :

- **Animer de façon pérenne** les terrains extérieurs de Basket-ball
- **Ajouter de nouveaux temps de pratique** pour les licenciés
- **Développer la pratique du 3x3** et sa communauté
- **Répondre à une nouvelle demande** des pratiquants, en quête d'activités ludiques sans contraintes fortes
- **Attirer de nouveaux pratiquants** et les convertir en licenciés
- **Favoriser l'intégration** de nouveaux publics
- **Offrir de l'autonomie** et des responsabilités par la prise d'initiative
- **Renvoyer une image dynamique et de qualité** aux collectivités et à vos partenaires
- **Trouver de nouvelles ressources** humaines et financières



AVEC QUI ?

Pour ce faire, la consultation des utilisateurs dont le(s) club(s) implantés à proximité est essentielle pour construire une vision partagée et définir les contours de cette animation (les objectifs, le rôle de chaque acteur, les moyens humains et financiers...).

L'animation peut se traduire par l'intervention d'acteurs variés :

- Structure associative qui coordonne les animations sur le site,
- Des partenariats locaux avec les acteurs de terrains associatifs, institutionnels ou privés (Maisons de quartier, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Foyers sociaux, acteurs de la prévention, établissements scolaires).

Ce travail suppose d'interroger la capacité d'animation de la collectivité via ses services et également celle du club (exemple : formation des éducateurs, etc.).

L'implication des clubs dans le processus d'animation est indispensable pour faire de l'équipement, un lieu d'attractivité et de cohésion sur le territoire. Cela permet également d'instaurer une relation de confiance et de coordonner les actions portées par la collectivité et celles des clubs.



COMMENT ?

POUR DES ESPACES DE JEU AU SERVICE D'OBJECTIFS CLAIRS

- Définir une politique d'animation en cohérence avec l'environnement, les attentes et les besoins des pratiquants,
- Valoriser une approche transversale et citoyenne du Basket-ball en en faisant un support à d'autres politiques (jeunesse, insertion sociale, pratiques culturelles et artistiques...),
- Concevoir les terrains comme lieux de vie, de partage et d'intégration ancrés dans leurs territoires,
- Offrir de nouveaux créneaux aux licenciés et capter de nouveaux publics ,
- Favoriser la mise en réseau des équipements et leur utilisation tout au long de l'année,
- Trouver un équilibre entre pratique fédérée et pratique libre,
- Développer le Basket 3x3,
- Prendre en compte les spécificités des territoires (dimensionnement, optimisation, accessibilité),
- Bâtir des partenariats durables et coconstruits avec les collectivités territoriales ainsi que les structures privées.

POUR UNE DÉMARCHE CONSTRUCTIVE ET DURABLE

- Identifier les attentes des pratiquants et en recensant les attentes et les besoins,
- Concevoir une politique d'animation et de manifestations répondant aux objectifs fixés, en lien avec les clubs et structures de proximité,
- Bâtir des partenariats durables et être en recherche constante de nouvelles ressources
- Communiquer auprès des différents publics et partenaires.

LES OUTILS À DISPOSITION DES CLUBS POUR FAVORISER L'ANIMATION DE CES TERRAINS EXTÉRIEURS :

BASKET 5X5

- Tous publics avec une cible spécifique : non-licenciés
- Via le loisir, les programmes et les labels FFBB

BASKET 3X3

- Tous publics avec une cible privilégiée : 13 - 45 ans

BASKET VXE

- Basket Santé : Tous publics avec une cible prioritaire : personnes en autonomie de mobilité
- BaskeTonik : Tous publics avec une cible privilégiée : parents



CONTACT : serviceclubs@ffbb.com



PAROLE D'ÉLU

GILLES PASSOT

Maire adjoint chargé des sports de la ville de Roanne (42)

“Labelisé « Centre de Préparation aux Jeux » dans les disciplines du Basket 5x5, du Basket Fauteuil et du Basket 3x3 grâce à la Halle André Vacheresse, propriété de Roannais Agglomération, la ville de Roanne a souhaité profiter de cette opportunité pour engager des discussions avec les 2 clubs majeurs de Basket-ball locaux que sont le “Roannais Basket Féminin” et la “Chorale de Roanne” autour du développement du Basket 3x3 sur le territoire. Très vite, ces 2 clubs ont affiché une volonté forte de devenir des acteurs du développement de cette discipline en intégrant clairement ces axes dans leurs projets associatifs respectifs. Cette politique de développement pourra ainsi s’articuler autour de l’organisation d’événementiels d’envergure nationale mais aussi en mettant en œuvre au quotidien des actions de promotion auprès de leurs licenciés respectifs, mais également auprès du grand public.

A partir de là, la ville de Roanne a validé la création de 10 terrains de Basket 3x3 répartis dans différents quartiers de la ville et à proximité des gymnases déjà utilisés par les 2 clubs partenaires. Une convention de mise à disposition prioritaire a été formalisée dans le cadre du Plan INFRA FFBB entre la Fédération Française de Basketball, la ville de Roanne, la Chorale de Roanne et le Roannais Basket Féminin. A noter également que ces terrains pourront aussi être mis à disposition des scolaires pour favoriser le développement de cette pratique dans ce cadre.

Enfin, en dehors de ces temps spécifiques, ces terrains restent accessibles au grand public en libre accès. Roanne, “Ville Active et Sportive », a l’ambition de devenir à terme une terre de référence du Basket 3x3 en France.”

2. LA STRUCTURATION DES CLUBS

2.1 LES GRANDS AXES D'ÉVOLUTION



REGROUPER L'ENSEMBLE DES ACTEURS: LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LES ÉTABLISSEMENTS

En réponse à l'évolution des formes de pratiques et de consommation sportive, la fédération a modifié en 2018 ses statuts pour permettre d'affilier, en plus des clubs sportifs constitués sous forme associative, des établissements proposant la pratique sportive.

Ces nouveaux membres de la famille "Basket" peuvent permettre le développement de nouvelles formes de pratique plus adaptées au mode de vie des pratiquants (moins de contraintes temporelles, installations plus adaptées à l'accueil d'adultes...).



MISER SUR LA JEUNESSE

La FFBB a signé des conventions avec les fédérations sportives scolaires et universitaires afin de développer des partenariats en vue de rapprocher les clubs et les établissements scolaires dans le cadre d'Opérations **Basket École / Collège / Lycée / Université** (OBE, OBC, OBL, OBU) et de créer une passerelle entre "sport de fédération délégataire" et "sport scolaire".

Ces partenariats peuvent conduire à une utilisation plus rationnelle des installations partagées (éventuellement du matériel). Dans ce cadre, elle décline en version scolaire plusieurs opérations en direction des écoles primaires particulièrement (Fête Nationale du MiniBasket, Challenge Benjamins-Benjamines, etc.).



FORMER LES CADRES

La FFBB, dans le cadre de sa délégation "Formation et Emploi" et grâce à son Institut National de Formation du **Basket-Ball** (INFBB) et ses déclinaisons régionales (IRFBB) développe une offre de formation initiale et continue à destination de l'ensemble de la famille Basket (Dirigeants, Adhérents, Techniciens, Officiels).

Elle fait appel à ses structures déconcentrées pour l'organisation d'actions fédérales (campus FFBB, Forum MiniBasket, Forum FFBB Citoyen) et territoriales (Printanières ou Automnales) en partenariat éventuellement avec les collectivités territoriales.



Les jeunes de moins de 18 ans représentent **70%** de nos licenciés à la fin de la saison 2021-2022.



PROFESSIONNALISER LES CLUBS

La FFBB souhaite accompagner les clubs vers la professionnalisation de leur encadrement en utilisant les différents dispositifs proposés par les services de l'État ou les collectivités territoriales (Service Civique, dispositifs d'accès à l'emploi pour les jeunes dans le cadre de la Performance Sociale, apprentissage...)



ENCOURAGER L'INCLUSION DES PUBLICS ET RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Suite à deux études réalisées à Bordeaux et Genève, Yves Raibaux fait le constat en 2018 que « 70 % des subventions publiques reviennent aux hommes ».

Cela s'explique principalement par le financement d'équipements sportifs qui sont majoritairement utilisés par des hommes et qui excluent de par leur aménagement la pratique des femmes. La socialisation différenciée entre les filles et les garçons amène les hommes à occuper l'espace public là où les femmes ne vont bien souvent que le traverser. Le sport peut ainsi renforcer cette dichotomie ou au contraire être un facteur d'inclusion et de mixité des publics s'il est pensé et appréhendé.

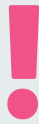
Ainsi, la FFBB accorde un regard particulier aux initiatives qui favorisent l'inclusion des publics et qui ont pour but de réduire l'empreinte écologique.

Plusieurs pistes ont été établies par la fédération sur ce sujet :

- L'importance de disposer de vestiaires ou de lieux pour se changer dans l'espace public ;
- La notion de sécurité avec la présence d'éclairage public qui ne laisse pas place à des zones obscures ;
- La possibilité de disposer de transports publics à proximité ;
- L'accueil des parents dans des espaces dédiés pour les plus jeunes à proximité ;
- L'intérêt de la représentation de TOUS les publics avec des fresques ou expositions mettant en avant la mixité sociale ;
- La prise en compte d'une dimension écologique autour de l'équipement en proposant par exemple des points d'eau limitant ainsi l'utilisation de bouteilles plastique.



47% des clubs se sont déclarés employeurs lors du renouvellement de leur affiliation en juillet 2022



POINT D'ALERTE

La loi du 10 février 2020, complétée par deux décrets des 28 décembre 2020 et 31 décembre 2020 est venue préciser les conditions de mise à disposition de certains produits en plastique à usage unique.

Désormais, depuis le 3 juillet 2021, la mise à disposition à titre gratuit de bouteilles en plastique dans les lieux recevant du public ou à usage professionnel (gymnases, établissements sportifs, salles de sport, etc.) est interdite.

A compter du 1er janvier 2022, les établissements recevant du public (à partir de 301 personnes et plus) impose la mise à disposition libre et gratuite de fontaines d'eau potable (raccordées au réseau d'eau potable) à destination du public.

INCIDENCES SUR LES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX

Les dispositions réglementaires qui imposent au club recevant de mettre à disposition de l'équipe visiteuse des bouteilles d'eau minérale en quantité suffisante lors de l'organisation de compétitions fédérales, régionales et départementales sont nécessairement impactées (références : articles 1124.3 des Règlements Généraux et 8.3 des Règlements Sportifs Généraux).

Il convient que le club recevant, en lien avec sa collectivité locale propriétaire de l'équipement, puisse mettre à disposition de l'équipe visiteuse et du public un point d'eau potable indiqué par une signalétique visible.

Le nombre de point d'eau devra être adapté à la capacité d'accueil de l'enceinte sportive (1 point d'eau/301 personnes).

Au-delà de ces initiatives d'aménagement, il y a un réel enjeu à animer ces terrains en prenant en compte les problématiques des publics :

- La sollicitation et la valorisation des clubs disposant d'équipes composées de femmes qui vont s'approprier le lieu ;
- L'accompagnement des jeunes en décrochage vers l'emploi en utilisant le Basket-ball comme outil d'insertion ;
- La valorisation d'actions permettant la mixité d'âges, de genres ou de catégories sociales.

2.2 LES OUTILS À DISPOSITION DES CLUBS



LES LABELS

Précurseur d'une démarche qualité pour l'ensemble de ses structures (fédérale, régionale, départementale ou clubs), la fédération déploie depuis plusieurs années une stratégie de labellisation des structures ou des espaces de pratiques. Ces labels reconnaissent la qualité de l'offre et de l'encadrement associé.

- **Le Label École Française de MiniBasket** garantit un accueil adapté aux plus jeunes pratiquants (dès 7 ans) dans un cadre sécurisant avec une pédagogie et des installations adaptées.
- **Le Label Club Formateur** valorise la structuration du club en vue de proposer une filière de formation complète pour les jeunes joueurs (dirigeants, qualification de l'encadrement technique, sélections départementales/régionales...)
- **Le Label FFBB Citoyen** valorise la responsabilité sociétale et l'engagement citoyen du club autour de 7 axes :
 - Un Basket-ball sans violence (lutte contre les violences et le bizutage)
 - Un Basket-ball respectueux (lutte contre les discriminations et les incivilités)
 - Un Basket-ball mixte (favoriser l'accès des femmes à tous les postes)
 - Un Basket-ball laïque (respect des valeurs de la République et du principe de laïcité)
 - Un Basket-ball sain (lutte contre les addictions)
 - Un Basket-ball responsable (développement durable)
 - Un Basket-ball performant socialement (insertion et accès à la pratique)
- **Le Label Basket Santé** avec 3 niveaux (Découverte, Résolution, Confort) autorisant l'organisation des activités par le cadre dans le respect du cadre fédéral.
- **La Label BasketTonik**
- **Le Label FFBB Infra** valorise la qualité de l'équipement adapté aux nouvelles pratiques du basket (3x3 et VxE). Il récompense les efforts des promoteurs, publics ou privés, de projets de rénovation ou de construction de terrains de basket, dotant ainsi les clubs d'un atout supplémentaire pour de nouveaux joueurs.

L'école d'arbitrage (niveau 1 et 2) a pour but d'organiser des formations d'arbitres club devant en principe les amener à l'examen d'arbitre départemental. Cette école peut aussi permettre la formation aux autres fonctions d'officiels (marqueur-chronométreur-statisticien).

Celle-ci atteste du niveau d'encadrement des arbitres débutants et propose des contenus pédagogiques qui sont proposés à l'occasion des formations. C'est un véritable outil de structuration du club.



ZOOM SUR LA RELATION LIGUES / COMITÉS - RÉFÉRENTS ANDES

Dans un contexte de nouvelle organisation du sport en France et de sa déclinaison territoriale qui mobilisent les représentants des Collectivités Territoriales et du Mouvement Sportif autour des Projets Sportifs Fédéraux (PSF) et des futurs Projets Sportifs Territoriaux (PST), la relation étroite entre l'ANDES et la FFBB ainsi que ses représentants sur les territoires prend tout son sens.

La mise en relation des référents départements et territoriaux de l'ANDES avec les structures déconcentrées de la FFBB (Comités Départementaux et Ligues Régionales) a été l'un des premiers axes de cette collaboration en partageant les contacts de chacune de ses structures.

Ainsi, les référents départementaux et territoriaux de l'ANDES pourront être sollicités par les structures déconcentrées de la FFBB pour réunir l'ensemble des locaux du territoire sur des sujets d'actualités, autour d'événements sportifs du territoire, de leurs assemblées générales, pour la présentation de leur projet de développement territorial.





PAROLE D'ÉLUS



DAMIEN GOT

Maire adjoint chargé des sports de la ville de Romans sur Isère (26), Vice-Président de l'ANDES, en charge de l'animation du réseau



BRIGITTE MASSON

Maire adjointe chargée des sports de la ville de Saint Etienne (42), Vice-Présidente de l'ANDES en charge de l'animation du réseau

« Si les partenariats nationaux, en l'occurrence celui entre l'ANDES et la FFBB, sont essentiels et permettent d'activer diverses opérations sur le plan national, sa traduction territoriale revêt un caractère déterminant pour l'ensemble des collectivités de notre réseau.

En effet, un gage de réussite de notre collaboration avec la FFBB est d'arriver à dupliquer localement ce qui nous anime au national et ainsi affiner nos besoins et nos actions au plus proche des préoccupations locales. C'est en tenant compte des spécificités de chacun et en agissant dans le quotidien palpable de nos collègues élu.es, que l'ANDES participera à de meilleures politiques sportives, concertées et pertinentes.

Aussi, c'est le rôle de nos référents départementaux et des représentants de la fédération (Ligues et/ou Comités), au regard du projet sportif fédéral et au croisement du projet sportif territorial, de se réunir et d'œuvrer en ce sens. C'est dans cet esprit collaboratif et d'intérêt général que l'ANDES s'inscrit pleinement dans cette nouvelle gouvernance du sport, sur le plan national mais surtout sur le volet territorial.

Les collectivités locales doivent saisir cette opportunité de participer activement – et à leur juste place – à l'organisation du sport en France. »



Coordonnées des référents
départementaux de l'ANDES



Coordonnées
Ligues Régionales



Coordonnées
Comités Départementaux
et Territoriaux

COMITÉ DE RÉDACTION :

ANDES :

- Frédéric Leclerc, Adjoint au Maire en charge des Sports de Montlouis-sur-Loire (37), Trésorier adjoint de l'ANDES
- Anaïs Delpech, Directrice administrative
- Gwenaël Soumy, chargé de missions

FFBB :

- Pierre Depetris, Vice-Président délégué aux « Clubs et Territoires »
- Stéphane Kroemer, Président de la commission « Collectivités Locales et Infra »
- Ludivine Saillard, Chargée des relations avec les Collectivités Territoriales – Cabinet du Président
- Matthieu Souchois, Directeur du pôle « Clubs et Territoires » et son équipe
- Sébastien Diot, Directeur du pôle « Pratiques fédérales » et son équipe
- Jérôme Prigent, Directeur du pôle « 3x3 » et son équipe

CONCEPTION :

Agence PublicAverti

COORDONNÉES

ANDES :

Les Espaces Entreprises de Balma Toulouse – BAT 35
18 avenue Charles de Gaulle 31130 BALMA
www.andes.fr - contact@andes.fr

FFBB :

117 rue du Château des Rentiers
75013 Paris
www.ffbb.com

PORTÉ
PAR LE
SOUFFLE



PARIS

Scania

Le Mans

PORTÉ
PAR
LE SOUFFLE



PORTÉ
PAR LE
SOUFFLE

